



Université d'Antananarivo
Faculté de Droit d'Economie de Gestion et de Sociologie
Département Economie - Troisième Cycle
Diplôme d'études supérieures spécialisées Multidisciplinaire
en Gestion des Risques et des Catastrophes
DMGRC



**Mémoire de fin d'études pour l'obtention du
Diplôme d'études supérieures spécialisées Multidisciplinaire en
Gestion des Risques et des Catastrophes**

**PERTINENCE DE L'INTEGRATION DE LA REDUCTION
DES RISQUES DE CATASTROPHES DANS LE CADRE DE
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Présenté par : RANDRIANARISAONA Fenitriniaina

Encadreur pédagogique : RAMBININTSAOTRA Saholy (Maître de conférences)

29 Août 2011



Université d'Antananarivo
Faculté de Droit d'Economie de Gestion et de Sociologie
Département Economie - Troisième Cycle
Diplôme d'études supérieures spécialisées Multidisciplinaire
en Gestion des Risques et des Catastrophes
DMGRC



**Mémoire de fin d'études pour l'obtention du
Diplôme d'études supérieures spécialisées Multidisciplinaire en
Gestion des Risques et des Catastrophes**

**PERTINENCE DE L'INTEGRATION DE LA REDUCTION
DES RISQUES DE CATASTROPHES DANS LE CADRE DE
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Présenté par : RANDRIANARISAONA Fenitriniaina

Encadreur pédagogique : RAMBININTSAOTRA Saholy (Maître de conférences)

29 Août 2011

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'a pu être faite sans la contribution des personnes que nous avons l'honneur d'énumérer comme suit :

Nous exprimons nos parfaites gratitude à RANDRIANALJAONA Mahefa d'avoir accepté de présider la séance de soutenance.

Nous tenons ensuite à remercier sincèrement à SALAVA Julien d'avoir bien voulu être juge du présent travail.

Nous exprimons aussi nos remerciements chaleureux à RAMBININTSAOTRA Saholy, Maître de Conférences, d'avoir témoigné de la patience pendant tout le temps de sa réalisation malgré ses multiples occupations.

Nous tenons à présenter nos sincères remerciements envers les responsables de CARE, de nous avoir accepté comme stagiaire dans le cadre de la réalisation de ce mémoire, particulièrement, Jennifer LOUCKS et RATSIRAHONANA Serge, les principaux responsables de CLaSP.

Nous présentons également nos vifs remerciements aux enseignants en DESS du DMGRC qui nous ont formés, sans oublier les divers responsables de cette formation.

Que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance et notre profonde gratitude.

Merci !

ACRONYME

ACC : adaptation au changement climatique
AME : accords multilatéraux sur l'environnement
CARE : Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB : Convention sur la Diversité Biologique
ClaSP : Coordination, Learning, and Sharing Platform Project
CLCD : Convention sur la Lutte Contre la Désertification
CRED : Centre for research on the epidemiology of disasters
DD : développement durable
DRR : disaster risk reduction
FEM : Fonds mondial pour l'environnement
GIEC : Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat
GRC : gestion des risques et des catastrophes
ICCO : Interchurch organization for development cooperation
ICPM: Initiative Commune de Plaidoyer à Madagascar
IDH : indice de développement humain
INSTAT : Institut national de la statistique
MAP : Madagascar action plan
OMD : objectifs du millénaire pour le développement
ONG : organisation non-gouvernementale
ONU : Organisation des Nations unies
PAM : Programme alimentaire mondial
PANA : Programme d'action nationale d'adaptation
PGE : Politique Générale de l'Etat
PIB : produit intérieur brut
PNB : produit national brut
PNDR : Programme National de Développement Rural
PN2D : Politique Nationale de la Décentralisation et de la Déconcentration
PNE : Politique nationale environnementale

PNLCC : Politique nationale de lutte contre le changement climatique

PMA : pays les moins avancés

PRD : Plan Régional de Développement

RRC : réduction des risques de catastrophes

SAF-FJKM : Sampana asa fampandrosoana – Fiangonan’i Jesoa Kristy eto Madagasikara

SNGRC : Stratégie nationale de la gestion des risques de catastrophes

SIPC : Stratégie internationale de prévention des catastrophes

TDR : terme de référence

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Identification des partenaires DIPECHO à Madagascar.....	p.6
Tableau 2 : Complementarities between CCA and DRR (Synergies entre ACC et RRC)....	p.16
Tableau 3 : Les effets de la variabilité du climat et des changements climatiques à Madagascar	p.37
Tableau 4 : Les besoins urgents et prioritaires d'adaptation dans le cadre du PANA.....	p.44

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Cas des ménages d'Antalaha après le passage de Bingiza	p.14
Photo 2 : Protection des zones cotières avec la création de barrières brise-vents, restauration de mangroves et création de forêts communautaires	p.21
Photo 3 : Réunion des partenaires DIPECHO et ECHO sécurité alimentaire/RRC dans les régions Sud-Est de l'Afrique et Sud-Ouest de l'Océan Indien, à Antananarivo	p.39
Photo 4 : Développement par CARE, des techniques et cultures des espèces tolérantes aux vents et sécheresse (cas de l'igname)	p.40
Photo 5: Variétés de riz à cycle court sans photopériode et sans dormance.....	p.45
Photo 6 : Construction d'une passerelle piétonne à Maroantsetra garantissant un accès au CSB	p.45
Photo 7 : A Ambodivoanio Maroantsetra, il y a la réalisation d'un abri refuge en matériaux locaux et fondations en béton pouvant accueillir 120 personnes	p.46
Photo 8 : Construction d'infrastructures hydro-agricoles améliorées à Antalaha.....	p.46

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Les zones d'intervention DIPECHO 2 par District	p.7
Carte2 : Localisation des projets prioritaires du PANA malgache	p.35

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Overlap between DRR and ACC (Intersection entre RRC et ACC).....	p.15
Graphique 2 : Les trois sphères du développement durable.....	p.20
Graphique 3 : Phases de la RRC	p.42
Graphique 4 : Importance de l'intégration de la RRC à l'ACC	p.48

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p.i
Acronyme	p.ii
Liste des tableaux.....	p.iv
Liste des photos.....	p.iv
Liste des cartes	p.v
Liste des graphiques.....	p.v
Table des matières.....	p.vi
 INTRODUCTION	 p.1
 Première partie : IMPORTANCE DE L’INTEGRATION DE LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES A L’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	 p.3
Chapitre I : Démarche de recherche.....	p.3
 Section 1 : Phase de documentation et stage	 p.3
1.1. Phase de documentation	p.3
1.2. Phase de stage	p.4
 Section 2 : Phase d’entretiens et de rédaction.....	 p.5
2.1. Phase d’entretiens auprès des partenaires DIPECHO à Madagascar	p.5
2.2. Phase de rédaction	p.8
 Section 3 : Situation socio-économique de Madagascar	 p.8
3. 1 : Présentation générale de Madagascar.....	p.8
3. 2 : Critères sociaux du sous-développement malgache	p.9
3. 3 : Le sous-développement de Madagascar à travers son économie	p.10

Chapitre II : Liens entre RRC et ACC dans le cadre de la lutte contre le changement climatique	p.11
Section 1 : Potentialités de la RRC à travers les Objectifs du Millénaire (OMD).....	p.11
1.1. L’OMD	p.11
1.2. Importance de la RRC à travers l’analyse de l’OMD.....	p.12
Section 2 : Synergie entre RRC et ACC.....	p.14
2.1. RRC et ACC face aux changements climatiques.....	p.15
2.2. Au niveau des objectifs : lutte contre la vulnérabilité	p.16
2.3. RRC/ACC : passage pour le développement durable.....	p.17
Chapitre III : Analyse de la prise en compte de l’importance de l’intégration de la RRC à l’ACC à travers les Conventions, politiques et programmes	p.20
Section 1 : Convergences dans les accords internationaux	p.20
1.1. Le Protocole de Kyoto dans le cadre de la Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique	p.20
1.2. L’ACC dans le cadre d’action de Hyogo	p.22
Section 2 : Les instruments nationaux pour la RRC et l’ACC malgaches	p.23
2.1. Politique nationale de lutte contre le chagement climatique (PNLCC)	p.23
2.2. Stratégie nationale de la gestion des risques de catastrophes (SNGRC).....	p.24
2.3. Analyse des synergies entre la Politique Nationale de l’Environnement et la SNGRC.	p.25
Section 3 : PANA : un programme de mise en œuvre du Protocole de Kyoto	p.26
3.1. Contextualisation	p.26
3.2. Justification du PANA.....	p.27
3.3. Processus d’élaboration du PANA	p.27

Deuxième partie : OPPORTUNITES DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE MALGACHE A TRAVERS L'ANALYSE DU PANA ET CELLES DE L'INTEGRATION DE LA RRC A L'ACC.....	p.29
Chapitre IV : Pertinence du PANA malgache.....	p.29
Section 1 : Etude comparative des PANA de Madagascar et de Bénin.....	p.29
1.1.Contextualisation du PANA à l'échelle du pays.....	p.29
1.2. Analyse comparative des PANA malgache et béninois	p.30
Section 2 : Les Atouts et failles du PANA malgache	p.31
2.1. Prise en compte des recommandations du guide d'élaboration du PANA	p.31
2.2. Non-intégration de la RRC.....	p.34
Chapitre V : Analyse de l'effectivité de l'intégration de la RRC à l'ACC	p.36
Section 1 : Situation actuelle	p.36
1.1.Contextualisation	p.36
1.2.RRC au niveau régional.....	p.37
1.3.RRC au niveau national.....	p.38
Section 2 : Intérêts de l'integration de la RRC et ACC.....	p.38
2.1. Les phases de la RRC	p.39
2.2. Le couple RRC/ACC : meilleure arme de lutte contre le changement climatique	p.40
Section 3 : Enseignements de la recherche.....	p.45
3.1. Nécessité de révision et d'actualisation du PANA	p.45
3.2. Suggestions pour l'effectivité de cette synergie entre RRC et ACC	p.47

CONCLUSION p.51

Annexe 1 : TDR de stage.....

Annexe 2 : Guide d'entretiens pour les partenaires DIPECHO

Annexe 3 : Exemple d'une guide avec réponses.....

Bibliographie

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Actuellement, le monde fait face à un changement climatique. Selon le Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC), le changement climatique se définit comme « *Tout changement climatique dans le temps, qu'il provienne de la variabilité naturelle ou qu'il soit le résultat de l'activité humaine* ». C'est un facteur de risques majeurs et il a des impacts sur la vie de l'homme. Il est responsable de l'accroissement de leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, en particulier dans les pays sous-développés. D'où l'importance et l'urgence de l'Adaptation au changement climatique (ACC) qui « *indique l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques* » (GIEC, 2001¹). En effet, pour limiter les conséquences négatives du changement climatique sur les sociétés, on peut soit l'atténuer en réduisant les gaz à effet de serre, soit s'adapter aux changements climatiques. Lors des négociations menées au titre de la Convention Cadre de Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), en particulier, dans le plan d'action de Bali, adopté en 2007, la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) a été reconnue comme un moyen de s'adapter au changement climatique afin d'en réduire l'impact et comme un complément aux efforts à long terme destinés à atténuer ledit changement. La stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) des Nations Unies définit la RRC comme suit : « *Mesures prises pour réduire le risque de catastrophes et les effets néfastes des aléas naturels, par des efforts systématiques d'analyse et de gestion des causes des catastrophes, et notamment par la prévention des aléas, la diminution de la vulnérabilité sociale et économique aux aléas et l'amélioration de la préparation aux événements dommageables* ». La RRC, devient ainsi un élément indispensable en faveur de l'ACC. C'est dans ce sens qu'est effectué le présent travail qui s'intitule : « Pertinence de l'intégration de la Réduction des Risques de Catastrophes dans le cadre de l'Adaptation au Changement Climatique ».

¹ Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) - Groupe de Travail 2, 2001, Troisième Rapport d'Evaluation - Annexe B - Glossaire des Termes.

Dans le cadre de ce sujet, l'intégration² désigne la prise en compte de la RRC dans les étapes, processus, et activités de mise en œuvre de l'ACC.

La problématique qui se pose est la suivante : L'intégration de la RRC, première ligne de défense contre le changement climatique, dans le cadre de l'ACC est-elle effective à Madagascar?

Deux hypothèses de départ guident ces travaux : premièrement, la RRC est indispensable pour s'adapter au changement climatique dans les pays sous-développés comme Madagascar, et deuxièmement l'intégration de la RRC à l'ACC dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC a encore de long chemin à faire au niveau du pays.

Pour répondre à la question et pour vérifier les hypothèses de recherche, deux thèmes seront traités successivement : premièrement, l'importance de l'intégration de la réduction des risques de catastrophes à l'Adaptation au changement climatique ; et deuxièmement, les opportunités de l'intégration de la RRC à l'ACC à travers l'analyse du PANA et celles de l'intégration de la RRC à l'ACC dans le cadre du contexte actuel.

² Etymologiquement, le mot intégration vient du latin « *integrare* » qui a pour signification renouveler ou rendre entier. L'intégration désigne le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays, etc.

Première partie : IMPORTANCE DE L'INTEGRATION DE LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES A L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Il a été prouvé que le changement climatique augmentera la fréquence et l'ampleur des catastrophes. Ces risques, lorsqu'ils surviennent ont des effets extrêmement graves sur les personnes et leurs biens, et sur l'environnement. Pour s'y adapter, il faut travailler en priorité sur la réduction plus efficace des risques. Avant de voir successivement les liens entre RRC et ACC, et l'analyse de la synergie entre les deux à travers les Instruments et Conventions internationales, ainsi que les politiques et programmes, la démarche de recherche va être traitée en premier.

Chapitre I : Démarche de recherche

Les travaux de recherche comportent essentiellement la phase de documentation et stage ainsi que la phase post-stage. Dans ce premier chapitre, la situation socio-économique de Madagascar va être aussi traitée.

Section 1 : Phase de documentation et stage

Cette première étape de recherche est axée sur la recherche bibliographique et webographique ; la réalisation d'un stage accompagné de la réalisation des entretiens auprès des acteurs RRC.

1.1. Phase de documentation

La consultation des documents est l'un des éléments indispensables de la recherche. Elle concerne la recherche bibliographique, webographique sur le thème en question. Afin d'avoir le maximum d'informations sur le sujet de recherche et pour le bon déroulement de cette recherche, on s'est rendu dans différents centres de documentation.

Il est à signaler qu'étant des concepts nouveaux, la majorité des documents utilisés a été téléchargée sur internet.

L'essentiel des documents de référence a été consulté sur les sites de recherches et certains documents ont été fournis par CARE.

La lecture de divers ouvrages et certains journaux a permis d'avoir des informations pertinentes sur ledit thème.

1.2. Phase de stage

Un stage de deux mois a été effectué chez CARE Antananarivo. Il a duré notamment du 21 mars au 20 mai 2011.

Un TDR portant sur l'intégration de la RRC à l'ACC au niveau national et régional (Annexe 1) a été fourni par CARE pour bien cadrer le stage.

A partir du TDR, un titre a été choisi portant sur la « Valeur ajoutée de la Réduction des Risques de Catastrophes face à l'Adaptation au Changement Climatique ». C'est un plaidoyer pour l'intégration de la RRC à l'ACC.

L'élaboration d'un guide d'entretien (Annexe 2) pour recueillir des informations pertinentes auprès des institutions œuvrant pour la RRC et ACC a été effectuée. Ledit guide comporte essentiellement deux rubriques : premièrement l'identification des partenaires DIPECHO permettant de mieux connaître leurs principales activités et leurs zones d'intervention ; et deuxièmement, le volet sur le projet RRC de DIPECHO et l'intégration de la RRC à l'ACC à travers leurs activités respectives.

Il est à noter que DIPECHO II vise à réduire la vulnérabilité et à accroître les capacités d'adaptation des populations vivant dans les zones les plus touchées par les catastrophes naturelles dans le Sud-Est de l'Afrique et le Sud-Ouest de l'Océan Indien (Mozambique, Madagascar, Mali et Comores). Il adopte une approche largement « bottom-up », en soutenant les collectivités et les institutions locales à mieux se préparer, à atténuer et à répondre aux catastrophes naturelles.

Section 2 : Phases d'entretiens et de rédaction

2.1. Phase d'entretiens auprès des partenaires DIPECHO à Madagascar

Pour mieux avoir des données et informations pertinentes sur les partenaires DIPECHO à Madagascar, des entretiens à partir d'un guide ont été effectués.

Tableau 1 : Identification des partenaires DIPECHO à Madagascar

Dénomination	Zones d'intervention	Domaines d'interventions
CARE	Régions d'Analanjirifo et d'Antsinanana Région Atsimo Atsinanana dans le District de Vangaindrano Région SAVA dans les districts d'Antalaha, de Sambava et d'Andapa	-Renforcement de capacité -Sécurité alimentaire -Sécurité scolaire -Construction d'infrastructures
ICCO-SAF/FJKM	Régions Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinanana	-Renforcement de capacité -Sécurité alimentaire -Préservation des moyens de subsistance -Construction d'infrastructures -WASH
MEDAIR	Région d'Analanjirifo dans le District de Maroantsetra	-Réponse d'urgence -Projets de GRC -Accès à l'eau potable -Assainissement -Promotion de l'hygiène -Renforcement de capacité
Médecins du Monde	Région SAVA	-Santé -Aide d'urgence post-catastrophe -Sécurité hospitalière

Source : Cadres logiques et entretiens

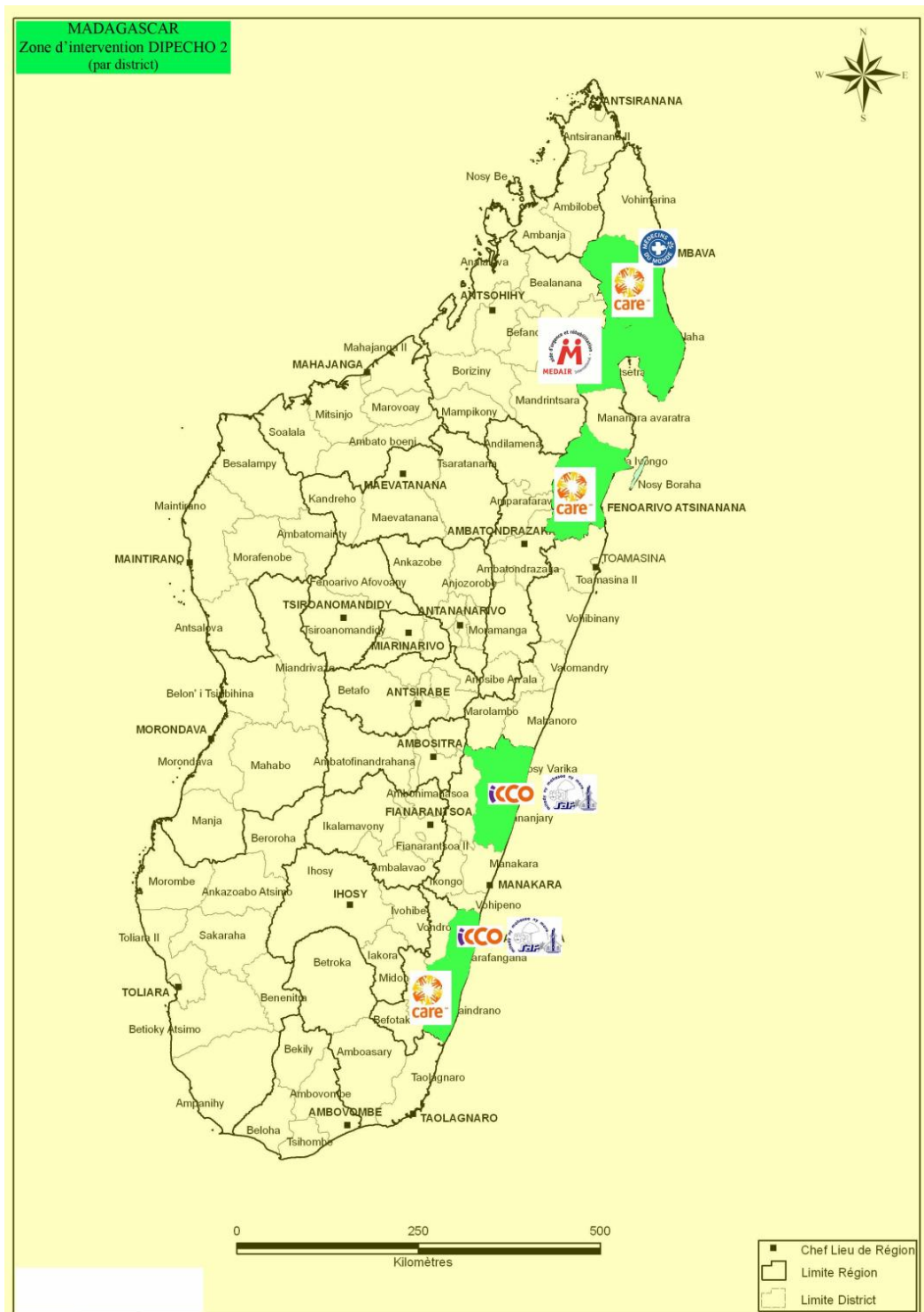
Les entretiens ont été réalisés directement, comme pour ICCO/SAF-FJKM et ICPM. Certains ont du être envoyés par e-mail car les chefs de projets sont sur terrains, comme le cas de Médair. Cependant, et ce malgré l'insistance, la majorité des guides d'entretien n'enregistre aucun feedback, cela s'est même produite au niveau de l'institution de stage. Seuls ICCO/SAF-FJKM et ICPM ont donné les réponses afférentes au guide d'entretien. Médair a répondu partiellement au guide (Annexe 3) et Médecin du Monde n'a pas donné de réponses faute de changement de dirigeants.

D'après le tableau 1, les ONGs partenaires de DIPECHO à Madagascar sont en nombre de 4. Elles forment l'ICPM ou l'Initiative Commune de Plaidoyer à Madagascar qui est une plateforme des ONGs de la RRC à Madagascar.

A travers la carte 1, les zones d'intervention des partenaires DIPECHO à Madagascar y sont présentées. Elles se concentrent toutes dans la partie Est de Madagascar.

Un entretien auprès du responsable de l'ACC du Ministère de l'environnement a été aussi effectué. L'entretien a été essentiellement axé sur la place de la RRC dans leurs projets et activités d'ACC.

Carte 1 : Les zones d'intervention DIPECHO II par District



Source : ICPM

2.2. Phase de rédaction

Après l'étape de documentation et la réalisation des entretiens, l'analyse et le traitement des données ont été effectués.

Le dépouillement de toutes les données et informations utilisables ou non à la rédaction a été fait. Ensuite vient le traitement des données qui consiste à faire le recoupement de toutes les données obtenues en les classant selon différents thèmes dans le but de vérifier, confirmer ou non les hypothèses de départ.

Cette dernière étape aboutit à la mise au point du plan de recherche.

Après le recoupement des informations nécessaires au mémoire aboutissant à un plan à deux parties, la rédaction du présent mémoire a été commencée.

Section 3 : Situation socio-économique de Madagascar

Comme tous les pays en voie de développement, Madagascar est confrontée depuis des années à des problèmes socio-économiques et financiers persistants. La disponibilité financière constitue le plus souvent un obstacle pour la mise en œuvre de tout projet de développement ou d'un programme bien défini.

3.1. Présentation générale de Madagascar

Avec une superficie de 587 040 km², Madagascar est la troisième île du monde par la dimension. Longue de 1 600 km du Nord au Sud et large de 500 km d'Est en Ouest, sa frontière s'étale sur 5 000 km de côtes. Madagascar est situé dans l'hémisphère Sud, dans la partie occidentale de l'Océan indien, au Sud de l'équateur, entre les 12^{ème} et 26^{ème} parallèles. Elle est distante de 400 km de l'Afrique de l'Est dont elle est séparée par le canal de Mozambique.

On distingue schématiquement trois domaines climatiques :

- La façade orientale au vent des alizés, chaude et humide pratiquement toute l'année (subéquatoriale) ;
- les Hautes Terres à saisons alternativement sèche et humide relativement tranchées du point de vue thermique ;

- l'ensemble des reliefs de l'Ouest où à une saison humide, de moins en moins arrosée plus on se déplace vers le Sud, succède une longue saison sèche.

A Madagascar, les principaux aléas retenus dans les programmes RRC des ONGs sont : le cyclone, l'inondation, et le glissement de terrain.

3.2. Critères sociaux du sous-développement malgache

La pauvreté malgache se manifeste par des difficultés d'accès aux services sociaux de base, des niveaux élevés du taux de chômage, l'analphabétisme, la fréquence de l'habitat précaire et d'une nutrition chronique.

➤ Les indicateurs démographiques

En 2009, la population malgache compte plus de 20 millions de personnes, avec une densité moyenne de l'ordre de 35hab/km² (contre 12 millions en 1993).

Comme tous les autres pays sous-développés du monde, la population malgache est jeune - les moins de 15 ans constituent 49% de la population totale et les moins de 5 ans en constituent les 20%. Cela s'explique par un taux d'accroissement naturel élevé qui est de l'ordre de 2.9% (INSTAT, 2011)³.

➤ Les indicateurs sociaux

L'IDH malgache est de l'ordre de 0.533, en 2005, qui la classe au 143^{ème} rang sur 177 pays⁴.

Au niveau de la santé, les problèmes d'infrastructures, matériels médicaux, et le nombre limité des médecins sont constatés.

Au niveau de la malnutrition, 34% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale et 50% d'un retard de croissance modéré ou grave. La sous-alimentation touche, entre 2002-2004, 38% de la population (PNUD, 2008).

Quant au niveau de l'instruction, une proportion importante de la population adulte se compose d'analphabètes. Le taux d'alphabétisation des jeunes femmes est au dessous du taux d'analphabétisme des jeunes hommes. Le taux d'analphabétisme malgache des 15 ans et plus est de l'ordre de 30%. Ce taux relativement important est dû aux problèmes d'infrastructures

³ INSTAT-PNUD-FNUAP-UNICEF, 2011, Enquête périodique auprès des ménages, 19pp.

⁴ PNUD, 2008, Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 : La lutte contre le changement climatique – un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé, 381pp.

scolaires, les matériels éducatifs, le nombre limité d'enseignants, mais également la mentalité de la population surtout dans les zones rurales.

3.3. Le sous-développement de Madagascar à travers son économie

Madagascar fait partie des pays les plus pauvres du Monde. Il est parmi les pays les moins avancés (PMA). 76,5% de la population totale sont pauvres car vivent en dessous du seuil de pauvreté qui est de l'ordre de 468 000Ar/pers/an (INSTAT, 2011).

Madagascar est un pays qui vit essentiellement de l'agriculture, mais c'est une agriculture peu productive. Elle n'assure même pas les besoins fondamentaux de l'économie et de la population. Le secteur secondaire est dominé par les industries agro-alimentaires, et le secteur tertiaire est hypertrophié par les secteurs informels.

Les échanges extérieurs se caractérisent par la détérioration de la balance commerciale (toujours déficitaire).

Les Produit intérieur brut (PIB) et Produit national brut (PNB) malgaches sont très faibles, faisant ainsi de Madagascar au rang des pays les plus pauvres du monde.

Le PIB par habitant de Madagascar est de l'ordre de 31 257 Ariary en 2009⁵. Quant au PNB, il est de l'ordre de 20.73 milliards de dollar américain⁶ en 2010.

En 2009, la croissance économique malgache est de -4,6% contre 7,1% en 2008 (INSTAT, 2010).

⁵ INSTAT/DSY

⁶ CIA Word Factbook

Chapitre II : Liens entre RRC et ACC dans le cadre de la lutte contre le changement climatique

Pour mieux cerner les liens entre RRC et ACC dans le but de leur intégration, les potentialités de la RRC à travers les Objectifs du Millénaire (OMD) ainsi que la synergie entre RRC et ACC vont être traitées successivement

Section 1 : Potentialités de la RRC à travers les Objectifs du Millénaire (OMD)

Le concept de RRC est monté en puissance de manière conjointe à l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles constatée ces 20 dernières années, notamment du fait des catastrophes hydrométéorologiques. « *En moyenne, 190 millions de personnes étaient affectées annuellement durant les années 90, contre une moyenne de 243 millions durant la décennie 2000* » (MDM, 2010)⁷. La protection du développement contre les risques de catastrophes naturelles est l'un des investissements les plus rentables en termes de réduction de la pauvreté qu'un pays puisse être amené à réaliser. Ainsi, la RRC va être un instrument de lutte pour atteindre l'OMD. Dans ce sens, la RRC va essayer d'augmenter la résilience et de réduire la vulnérabilité due au changement climatique.

1.1. Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Dans le continent africain, les catastrophes liées au changement climatique en général constituent constamment des menaces dont les effets pèsent sur le présent et l'avenir de la population, ainsi que sur le développement durable. Ils ont de graves conséquences sur la vie et les moyens de subsistance, en particulier pour les pauvres qui sont les plus vulnérables et les plus exposés aux risques. En effet, le changement climatique ne fait qu'accroître l'exposition des plus pauvres à la vulnérabilité.

Les OMD approuvés par les gouvernements aux Nations Unies en septembre 2000, visent à améliorer le de l'Homme en réduisant la, la faim dans monde et la mortalité infantile et

⁷ MDM, 2010, Synthèse de capitalisation : Madagascar-Programme RRC, p.5

maternelle, en garantissant l'accès à l'enseignement pour tous (l'éducation pour tous), en contrôlant et en gérant les épidémies et les maladies, en abolissant la discrimination entre les sexes, en assurant un développement durable et en établissant des partenariats à l'échelle mondiale⁸.

C'est un ensemble de huit objectifs adoptés par 189 États de l'ONU qu'ils ont convenus d'atteindre d'ici 2015, lesquels sont :

- Eliminer l'extrême pauvreté et la faim
- Assurer l'éducation primaire pour tous
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans
- Améliorer la santé maternelle
- Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies
- Assurer un environnement durable
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Dans le contexte actuel du pays, Madagascar est loin d'atteindre ces objectifs sus-cités. A partir du seuil de pauvreté, 76,5% de la population malgache sont pauvres. Cette situation de pauvreté, ajoutée à un taux de croissance naturelle élevée et un taux de chômage de l'ordre de 3,8% (INSTAT, 2011), entraîne une surexploitation de l'environnement d'où sa dégradation qui est l'une des sources du dérèglement climatique.

Plus ces objectifs ne seront pas atteints, et plus la vulnérabilité de la population ainsi que celle de l'environnement seraient importantes. C'est dans ce sens que la RRC à travers ses objectifs et activités va essayer de réduire au maximum cette vulnérabilité.

1.2. Importance de la RRC à travers l'analyse des OMD

La RRC se présente comme un instrument pour la réalisation des OMD. D'ailleurs, selon l'actuel secrétaire général des Nations-Unies, Ban Ki-Moon, « *La réduction des risques de catastrophe et l'amélioration de la résilience aux catastrophes naturelles dans différents secteurs de*

⁸ « Toupictionnaire », le dictionnaire politique

développement peuvent avoir des effets multiplicateurs et accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement » (IPU- UNISDR, 2010⁹).

En effet, 85 % des personnes exposées aux séismes, aux cyclones, aux inondations et aux sécheresses vivent dans des pays en développement, comme Madagascar (photo 1). Le coût massif des catastrophes fait peser une menace considérable sur la réalisation des OMD, spécialement le premier objectif qui cible la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015.

Photo 1 : Cas des ménages d'Antalaha après le passage de Bingiza



Source : ICPM

Si aucune mesure n'est prise pour recourir à la RRC afin d'induire une adaptation au changement climatique, de gérer de manière responsable la croissance et de mettre un terme à la dégradation environnementale, les catastrophes continueront de menacer les vies et les moyens de subsistance encore plus sévèrement qu'auparavant.

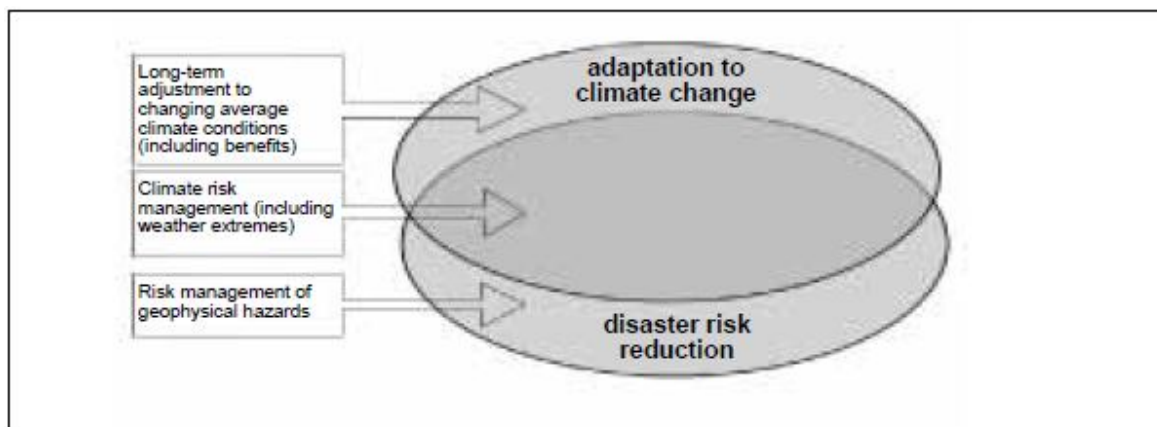
⁹ UPI-UNISDR, 2010, Réduction des risques de catastrophes un instrument pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement – Trousse à outils de plaidoyer pour les parlementaires, 54pp.

En résumé, la réduction des risques de catastrophes protège les investissements en matière de développement et aide les sociétés à accumuler de la richesse en dépit des aléas.

Section 2 : Synergies entre RRC et ACC

Des liens conceptuels et pratiques sont souvent faits entre l'ACC et la RRC. Il peut sembler évident que ces deux approches fonctionnent de pair en tant que partie de l'ensemble des techniques de réduction des risques. Tous deux ont les mêmes objectifs et ensemble elles conduisent au développement durable.

Graphique 1 : Overlap between DRR and ACC (Intersection entre RRC et ACC)



Source : Mitchell et Van Aalst, 2008

D'après le tableau 2, RRC et ACC ont des points communs, ils sont en nombre de 8. Elles ont comme principal objectif, l'instauration de la résilience face aux risques dus au changement climatique en cherchant des solutions face à la situation de pauvreté et de vulnérabilité de la population. En effet, elles visent à réduire et à anticiper les impacts des risques en réduisant les vulnérabilités, dans l'objectif du développement.

Les deux insistent sur la nécessité de la participation accrue de la communauté locale et les différents intervenants à tous les niveaux pour que la lutte contre le changement climatique soit effective.

Tableau 2 : Complementarities between CCA and DRR (Synergies entre ACC et RRC)

SYNERGIES	EXPLANATION
Purpose	Both aim to build resilience in the face of hazards
Influence of poverty and underlying causes of vulnerability	Conditions are heavily influenced by poverty and the underlying causes of peoples' vulnerability. To be effective both have to address these issues
Integration in development	Both must be integrated into relief, recovery and development plans and policies and therefore require multi-stakeholder participation
Local level importance	Measures to relieve risk and adapt to climate change must ultimately be effective at the local level
Emphasis on present day conditions	Increasingly both recognize that the starting point is in existing/current conditions of risk and climate variability
Appropriateness of environmental management measures	The dynamic benefits of environmental management measures aid both current and less well understood future risk reduction needs
Risk assessment basis	Both require a basis in risk analysis for remedial actions to be effective
Converging political agendas	Despite earlier segregation, the policy debate is now starting to merge

Source : ProAct Network, 2008

Il est clair que, RRC et ACC ont des points de convergences face aux risques dûs à la variabilité climatique. C'est dans ce sens que leur intégration a été suscitée récemment. Toutefois, il ne suffit pas de démontrer et de citer les liens existant entre RRC et ACC, mais il faut rendre effective leur intégration pour mieux faire face au changement climatique. Ce n'est pas suffisant de dire que les politiques d'ACC prennent en compte la RRC et vice versa, mais la capitalisation des actions d'intégration doit être faite par le biais d'une Convention commune ou encore la mise en place d'une institution commune, par exemple.

2.1. RRC et ACC face aux changements climatiques

RRC et ACC ont beaucoup en commun. Les deux visent à réduire les impacts des chocs en anticipant les risques et incertitudes et en remédiant aux vulnérabilités. En effet, la plupart des

effets du changement climatique est due à l'importance de la variabilité climatique.

Le changement climatique entraîne la fréquence et l'intensité des dangers, tels que les chaleurs extrêmes, les fortes précipitations, les sécheresses, l'élévation du niveau de la mer et, éventuellement, les cyclones, avec des implications directes pour les risques de catastrophes.

Le principal chevauchement entre RRC et ACC est la gestion des risques hydrométéorologiques, où la RRC tient compte des dangers dûs au changement climatique, et l'ACC a pour objectif de réduire leurs impacts.

ACC et RRC ont les mêmes buts pour ce qui est de la résilience face aux aléas. Ils ont un centre d'intérêt commun pour la réduction de la vulnérabilité dans le cadre de l'amélioration des méthodes d'anticipation, de résistance et de se remettre de leurs impacts.

Les programmes de RRC ont toujours considéré les hasards apparentés au temps mais il y a des indications que quelques-uns prennent maintenant en considération l'impact de changement du climat sur la fréquence et la magnitude des aléas, et par conséquent sur la vulnérabilité et l'organisation des interventions.

2.2. Au niveau des objectifs : lutte contre la vulnérabilité

Le changement climatique constitue une menace pour les populations vulnérables, ainsi que pour l'environnement et ses biodiversités.

La vulnérabilité face au changement climatique a été définie comme suit : « *Le degré selon lequel un système est susceptible, ou se révèle incapable, de faire face aux effets néfastes des changements climatiques, notamment à la variabilité du climat et aux événements climatiques extrêmes. La vulnérabilité dépend du caractère, de l'importance et du taux de variation climatique auxquels un système est exposé, de sa sensibilité et de sa capacité d'adaptation* » (CARE, 2010)¹⁰.

¹⁰ CARE, 2010, Analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation au changement climatique, p.12

RRC et ACC ont beaucoup de similarités car toutes les deux œuvrent pour la gestion des risques climatiques.

D'après le graphique 1, le principal chevauchement entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques est la dimension de la gestion des risques climatiques. Le changement climatique entraîne la fréquence et l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, cyclones, sécheresses, ou encore le tremblement pour le cas de nos zones d'étude), sources des risques de catastrophes.

Le lien entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques est essentiel : en effet, les deux approches visent à réduire les incidences des chocs subis en prévoyant les risques et en s'employant à réduire les vulnérabilités.

$$\text{Aléas} + \text{Vulnérabilité} = \text{Risque / catastrophe}$$

Selon cette formule, le changement climatique accroît les aléas, mais en même temps, il augmente aussi la vulnérabilité de la population qui est constamment exposée aux risques.

RRC et ACC ont le même objectif, celui de réduire la vulnérabilité face aux changements climatiques.

En d'autre terme, comprendre la vulnérabilité est la clé principale pour la RRC et l'ACC étant donné que la réduction de la vulnérabilité est d'une importance première.

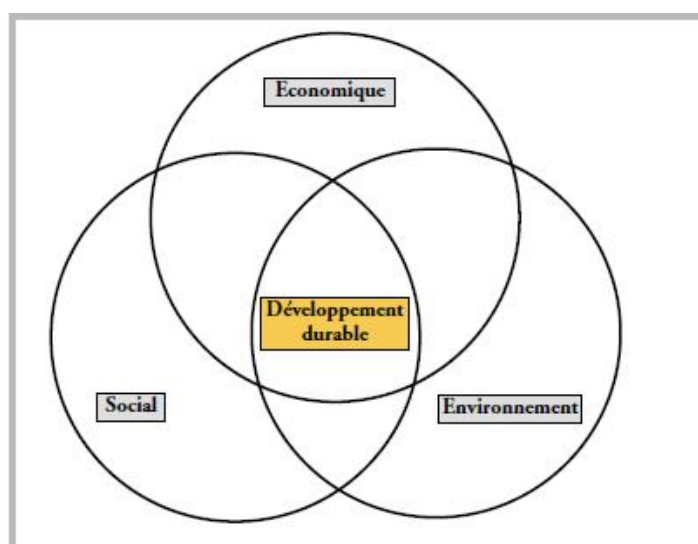
L'adaptation exige une prise en compte minutieuse des vulnérabilités face au risque climatique et des capacités de réaction des collectivités locales qui sont des domaines de la RRC.

2.3. RRC/ACC : passage pour le développement durable

Selon la définition proposée en par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le développement durable est : « *un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

Selon l'Agenda 21, « le développement durable correspond à la volonté de se doter d'un nouveau projet de société pour tenter de remédier aux excès d'un mode de développement économique dont les limites sont devenues perceptibles. C'est un développement, respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, support de la vie sur Terre, qui garantit l'efficacité économique mais sans perdre de vue les finalités sociales que sont la lutte contre la pauvreté, contre les inégalités, contre l'exclusion et la recherche de l'équité. Une stratégie de développement durable doit être une stratégie gagnante de ce triple point de vue, économique, social et environnemental » (graphique 2 et 3).

RRC et ACC ont également des visions complémentaires dans ce sens, celles du développement durable. D'où la nécessité de développer des approches convergentes pour leurs acteurs.



Graphique 2 : Les trois sphères du développement durable

Source : Agenda 21

Pour Madagascar et presque pour tous les pays du Sud¹¹, leur économie dépend essentiellement des conditions climatiques (agriculture, pêche, santé publique, ...). Ainsi les principales activités de la population sont constamment exposées aux risques liés au climat. De ce fait, ces derniers

¹¹ Pays sous développés, situés généralement dans l'hémisphère Sud et ayant une économie basée sur le secteur primaire

vont être un obstacle pour le développement durable. Il ne peut donc y avoir de développement durable que si l'exposition de la population à la vulnérabilité diminue.

$$\text{RRC} + \text{ACC} = \text{DD}^{12}$$

Selon cette petite formule la combinaison de la RRC et l'ACC est à la fois source et garant du développement durable qui est le principal objectif de l'OMD. RRC et ACC vont contribuer aux efforts du DD.

Photo 2 : Protection des zones cotières avec la création de barrières brise-vents, restauration de mangroves et création de forêts communautaires



Source : CARE

A travers cette photo, l'intégration de la RRC à l'ACC est plus que nécessaire pour mieux faire face au changement climatique car toutes deux luttent contre la dégradation de l'environnement. La dégradation de l'environnement accroît le nombre et l'intensité des aléas naturels, qui à leur tour accroissent la vulnérabilité des populations, ainsi RRC et ACC vont essayer d'augmenter la résilience des populations exposées aux risques.

¹² Développement durable

Chapitre III : Analyse de la prise en compte de l'importance de l'intégration de la RRC à l'ACC à travers les Instruments, Conventions, politiques et programmes

Avant de voir les politiques et programmes nationaux de RRC et d'ACC malgaches, il est nécessaire d'abord de traiter les Accords multilatéraux recommandant l'intégration de la RRC à l'ACC.

Section 1 : Convergence dans les accords internationaux

Parmi les Accords Multilatéraux sur l'environnement ou AME¹³, tenant en compte la nécessité de l'interaction entre la RRC et l'ACC figurent le protocole de Kyoto dans le cadre de la CCNUCC et le cadre d'action de Hyogo.

1.1. Le protocole de Kyoto dans le cadre de la Convention Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique

La CCNUCC est le principal instrument adopté pour l'ACC. Elle a été adoptée au cours du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994. Elle a été ratifiée par 189 pays en 2004. Elle se présente comme la première tentative, dans le cadre de de mieux cerner ce qu'est le changement climatique et comment y remédier.

Elle a été élaborée face aux changements climatiques et à leurs effets néfastes sur l'humanité au niveau international ; mais également à cause du fait que c'est l'activité humaine qui est la cause de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, entraînant ainsi ledit changement climatique.

Selon l'article 2, « *l'objectif ultime de cette Convention est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la*

¹³ Elles visent à protéger et à restaurer l'environnement mondial et à contribuer au développement durable.

production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable ».

Elle mentionne la nécessité de porter une attention particulière pour les pays sous-développés exposés aux aléas naturels (art 4-8d).

Elle reconnaît trois grands principes : le principe de précaution, le principe des responsabilités communes mais différenciées, et le principe du droit au développement (art 3).

Dans le cadre de l'ACC, le protocole de Kyoto, un traité international qui vise à réduire les émissions des gaz à effet de serre a été entré en vigueur le 16 février 2005 et a été ratifié par 141 pays en 2010.

Le protocole de Kyoto à la CCNUCC est l'un des plus importants instruments juridiques internationaux visant à lutter contre les changements climatiques. Il présente un pas en avant dans la lutte contre le réchauffement planétaire car il contient des objectifs contraignants et quantifiés de limitation et de réduction des gaz à effet de serre. Il contient les engagements pris par les pays industrialisés de réduire leurs émissions de certains gaz à effet de serre¹⁴ responsables du réchauffement planétaire. Les émissions totales des pays développés doivent être réduites d'au moins 5 % sur la période 2008-2012 par rapport aux niveaux de 1990.

Ces dernières années, l'attention pour la gestion du risque climatique a augmenté nettement que les gouvernements reconnaissent l'importance de lier RRC et ACC. La RRC tient une place d'une certaine importance dans le Plan d'action de Bali en 2007, qui souligne la RRC comme une critique outil pour la préparation et l'adaptation aux risques. Cela marque l'ouverture d'un large éventail de possibilités pour l'intégration de l'ACC dans les stratégies de RRC.

¹⁴ Le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O), les hydrofluorocarbures (HFCs), les hydrocarbures perfluorés (PFCs), l'hexafluorure de soufre (SF₆).

1.2. L'ACC dans le cadre d'action de Hyogo

Le cadre d'action de Hyogo est le principal instrument que les États membres des Nations Unies ont adopté pour réduire les risques de catastrophe. Il a été adopté en janvier 2005 par 168 pays dans le monde. C'est un ensemble exhaustif de trois buts stratégiques et de cinq priorités, lesquelles sont :

- Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.
- Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide.
- Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux.
- Réduire les facteurs de risque sous-jacents.
- Renforcer la préparation en prévision des catastrophes afin de pouvoir intervenir efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent.

Son but fondamental est d'instaurer la résilience des Nations et des collectivités face aux catastrophes par une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes d'ici 2015, pertes tant en vies humaines qu'au niveau du capital social, économique et environnemental des collectivités et des pays.

La priorité 4 du cadre d'action de Hyogo dans le cadre de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles édicte de : « *Promouvoir l'intégration de la réduction des risques liés à la variabilité climatique et aux changements climatiques futurs dans les stratégies de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques*¹⁵ ».

Les Etats signataires devraient s'efforcer d'entreprendre au niveau national et local cette priorité 4. Ils doivent également veiller à ce que la gestion des risques liés aux aléas géologiques, tels que les séismes et les glissements de terrain, soit pleinement prise en compte dans les programmes de réduction des risques de catastrophe.

¹⁵ Nations-Unies, 2005, Rapport de la Conférence mondiale sur la prévention de catastrophes, p.17

Section 2 : Les instruments nationaux pour l'ACC et la RRC

La Politique nationale de lutte contre le changement climatique, ainsi que la stratégie nationale de la gestion des risques de catastrophes sont parmi les principaux instruments nationaux de l'ACC et de la RRC.

2.1. Politique nationale de lutte contre le changement climatique

La politique nationale de lutte contre le changement climatique (PNLCC) a été élaborée dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto auxquels Madagascar s'est adhéré respectivement en 1998 et en 2003. Le but est de gérer efficacement le changement climatique de manière à ce que les effets néfastes qu'il a sur les différents secteurs et dans divers domaines soient réduits au minimum.

.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, elle regroupe huit axes stratégiques, lesquelles sont :

- la responsabilisation des différentes parties à tous les niveaux dans la lutte contre le changement climatique
- le renforcement des actions d'adaptation au changement climatique tenant en compte des besoins réels du pays.
- la mise en œuvre des actions d'atténuation au profit du développement du pays
- le renforcement de l'intégration des enjeux du changement climatique dans les différents secteurs
- l'amplification de l'Information, Education et Communication sur le changement climatique
- le développement des instruments de financements pérennes
- la promotion de la recherche en tant qu'outil d'aide à la décision pour la lutte contre le changement climatique
- le suivi-évaluation des actions menées dans le cadre des plans d'actions de la politique

Dans le cadre de l'ACC, la PNLCC vise à renforcer la lutte contre le changement climatique dans le pays. D'ailleurs, elle a comme objectif principal la promotion d'un système efficace de lutte contre le changement climatique pour le développement durable du pays.

Elle se présente comme une référence aux actions à entreprendre dans le cadre de cette adaptation. Elle donne également les grandes orientations de la lutte contre le changement climatique axées sur des stratégies de mise en œuvre. Elle permet ainsi d'inciter les investisseurs et les partenaires techniques et financiers dans le domaine du changement climatique.

La PNLCC se présente comme une politique de mise en œuvre de la CCNUCC et Protocole de Kyoto auxquels Madagascar a adhéré, pourtant en aucun cas elle n'intègre la dimension RRC dans ses dispositions de lutte contre le changement climatique.

RRC et PNLCC enregistrent certaines synergies. Tout comme la RRC, la PNLCC dans le cadre de ses objectifs œuvre dans la réduction de la pauvreté et le développement durable. Elles essayent de réduire au maximum les effets néfastes dus aux changements climatiques.

2.2. Stratégie nationale de la gestion des risques de catastrophes (SNGRC)

La SNGRC représente une étape significative dans l'identification et la gestion des risques et aléas à Madagascar. Cette étape est également primordiale pour la planification ultérieure en matière de gestion des risques de catastrophes et de formation des compétences au niveau provincial, local et communautaire.

Elle a pour objectif principal, la mise en place d'une structure institutionnelle efficace et durable et un plan stratégique indiquant les actions prioritaires pour la gestion des risques de catastrophes. Elle adopte une approche centrée sur les personnes axées sur la prévention et la préparation et a comme stratégie la réduction de la pauvreté, les risques de catastrophes. Pour elle, les stratégies pour la protection de l'environnement doivent se soutenir mutuellement.

En aucun cas, la SNGRC n'intègre l'ACC dans ses dispositions. De ce fait, la SNGRC doit faire l'objet de réactualisation par rapport au Cadre d'action de Hyogo. Il est à noter que ce dernier suscite déjà la prise en compte de la dimension RRC/ACC.

Toutefois, à travers son contenu, RRC et ACC ont des objectifs similaires, lesquels sont la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité, ainsi que le développement durable.

2.3. Analyse des synergies entre la Politique Nationale de l'Environnement et la SNGRC

Il est à noter que, la charte de l'environnement est édictée par la loi n° 90-033 du 21 décembre 1990, modifiée par les lois n° 97-012 du 06 juin 1997 et n° 2004-015 du 19 août 2004. Elle fixe le cadre général d'exécution de la politique de l'environnement malgache.

Elle traduit la politique nationale environnementale (PNE) malgache. Cette PNE détermine l'ensemble des orientations à donner à notre environnement ainsi que les principes qui doivent être respectés pour sa mise en œuvre.

Elle a pour objectif principal la réconciliation de l'homme et de l'environnement

Les synergies entre PNE et SNGRC se présentent comme suit :

- Elles ont comme objectif principal le développement du pays et toutes deux sont convaincues que leurs mises en œuvre constituent un des éléments essentiels pour atteindre cet objectif de développement durable
- L'homme et l'environnement se trouvent au cœur de leur préoccupation pour atteindre leurs objectifs dans le cadre d'un développement. Elles favorisent la réconciliation de ces deux entités afin de mieux atteindre leurs objectifs respectifs
- Elles admettent que l'environnement malgache est fragile et en forte régression et il est parmi les principales sources des vulnérabilités d'où la nécessité d'en prendre soin et de le protéger
- La protection de l'environnement fait partie intégrante de leurs centres de préoccupation et de leurs actions prioritaires
- Toutes les deux admettent la nécessité de renforcement de leurs cadres institutionnels pour mieux atteindre leurs objectifs respectifs
- Elles tiennent compte des problèmes socio-économiques du pays afin de mieux réussir

- La sensibilisation et la formation de la population figurent parmi leurs stratégies de mise en œuvre afin de mieux atteindre leurs objectifs respectifs

Il est constaté que la convergence entre RRC et ACC à travers leurs objectifs, est de plus en plus reflétée dans les accords internationaux, les déclarations et politiques gouvernementales, ainsi que des activités conjointes.

Section 3 : PANA : un programme de mise en œuvre du Protocole de Kyoto de la CCNUCC

Cette section se présente comme la présentation générale du PANA.

3.1. Contextualisation

Pour faire face aux effets néfastes dus au changement climatique, la CCNUCC a pris les décisions suivantes vis à vis des pays en développement, notamment les Pays les Moins Avancés (PMA).

À la septième session de la Conférence des Parties, cinq décisions importantes ont été adoptées :

- Renforcement des capacités dans les pays en développement, incluant des opportunités spécifiques de renforcement des capacités dans les PMA
- Application des s 8 et 9 de l'article 4 de la Convention, qui reconnaît la situation spéciale des pays les moins avancés du fait qu'ils n'ont pas les moyens nécessaires pour faire face aux problèmes liés à l'adaptation aux changements climatiques. Un programme de travail pour les PMA va être établi comprenant l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA)
- Directives à l'intention de l'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier, pour le fonctionnement du Fonds pour les PMA pour supporter leurs programmes de travail, y compris l'élaboration et la mise en œuvre des PANA
- Lignes directrices pour l'établissement de programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation
- Constitution d'un groupe d'experts des PMA en vue de donner les directives sur la stratégie d'élaboration et de mise en œuvre des PANA.

Les PANA visent à identifier les besoins urgents et immédiats des PMA pour s'adapter aux menaces actuelles du fait de la variabilité climatique. Répondre à ces besoins conduira ces pays à augmenter leur résilience et accroître leur capacité d'adaptation à la vulnérabilité climatique, aux climats extrêmes actuels ainsi qu'aux changements climatiques futurs.

Ce processus est conçu pour aider les PMA car ce sont eux qui ont les capacités les plus faibles pour maîtriser ces impacts climatiques. La formulation du PANA constitue un véritable processus et ne doit pas rester un document isolé. C'est un moyen pour les PMA de diffuser les programmes d'action répondant à leurs besoins les plus urgents et immédiats. Un certain nombre de ces activités prioritaires identifiées dans les PANA sera financé par le fonds PMA du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM).

3.2. Justification du PANA

La raison d'être des PANA, au début, réside dans la faible capacité d'adaptation des PMA qui ont besoin d'un appui immédiat et urgent pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques. Les activités proposées dans le cadre des PANA seraient celles dont tout nouveau retard dans la mise en œuvre pourrait accentuer la vulnérabilité ou se traduire, à un stade ultérieur, par une augmentation des coûts.

Les PANA sont conçus pour utiliser les pratiques existantes sans que de nouvelles recherches soient nécessaires. De plus, les PANA doivent avoir une orientation concrète, s'appuyer sur le rôle moteur des pays et être flexibles et attachés aux réalités nationales. Finalement, les documents de PANA doivent être simples, et faciles à comprendre aussi bien par les décideurs politiques que par le public en général.

3.3. Processus d'élaboration du PANA

Au cours de l'élaboration des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, les étapes à suivre comprennent la synthèse des informations disponibles, une évaluation concertée de la vulnérabilité aux variations actuelles du climat et aux phénomènes météorologiques extrêmes. D'autres étapes prévoient l'évaluation des régions où les changements climatiques augmenteraient les risques associés, l'identification des mesures d'adaptation potentielles, les

critères de priorisation des activités ainsi que la sélection d'une liste d'activités prioritaires. De plus, le développement des PANA comprend des fiches de projets et/ou d'activités prenant en compte les besoins d'adaptation urgents et immédiats des PMA concernés.

Après élaboration, le PANA est envoyé au secrétariat de la CCNUCC où il est publié sur le site internet du secrétariat. Dans ce cas, le PMA partie devient éligible à appliquer pour le financement de mise en œuvre du PANA dans le cadre du fonds pour les PMA. Une copie du document est aussi expédiée au Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

D'après cette première partie deux choses ont pu être tirées. D'une part, il a été démontré que le changement climatique est en cours et « inévitable ». Il engendre des effets néfastes augmentant ainsi la vulnérabilité de l'homme ainsi que celle de l'environnement. Il est de ce fait nécessaire de s'adapter à ce changement climatique d'où la RRC et l'ACC. D'autre part, étant donné que RRC et ACC ont des centres d'intérêt en commun et qu'elles se convergent, il est plus que nécessaire d'intégrer la RRC à l'ACC pour mieux faire face aux changements climatiques. D'ailleurs, les instruments internationaux vont déjà dans ce sens d'intégration. Mais il a été constaté que ni la SNGRC, ni la PNLCC ne prennent en compte cette perspective d'intégration. Quelles sont les opportunités de l'intégration de la RRC à l'ACC à travers l'analyse du PANA et celles de l'intégration de la RRC à l'ACC dans le cadre du contexte actuel ?

Deuxième partie : OPPORTUNITES DE L'INTEGRATION DE LA RRC A L'ACC A TRAVERS L'ANALYSE DU PANA ET CELLES DE L'INTEGRATION DE LA RRC A L'ACC DANS LE CADRE DU CONTEXTE ACTUEL

Avant d'émettre les enseignements de la recherche pour que l'intégration de la RRC à l'ACC soit effective ; l'analyse du PANA malgache va être effectuée pour mieux voir sa pertinence, ainsi que l'analyse de l'effectivité de l'intégration de la RRC à l'ACC.

Chapitre IV : Pertinence du PANA malgache

Pour mieux montrer la pertinence du PANA malgache, une étude comparative va être effectuée entre le PANA malgache et celui de Bénin. A travers cela, les potentialités et les failles du PANA malgache pourront en être déduites.

Section 1 : Etude comparative des PANA de Madagascar et de Bénin

Pour mieux analyser le PANA malgache, une comparaison avec un autre PANA - celui de Bénin - va être faite. Le choix du PANA de Bénin est arbitraire, c'est un des PANA qui ont obtenu de financement.

1.1. Contextualisation du PANA à l'échelle du pays

Le programme d'action national d'adaptation au changement climatique connu sous le nom de PANA est un programme de mise en œuvre de la CCNUCC.

Les objectifs du document PANA malgache consistent entre autres à définir les activités prioritaires à mettre en œuvre pour répondre aux besoins immédiats et aux préoccupations les plus urgentes en ce qui concerne l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques.

La vulnérabilité aux changements climatiques à Madagascar exige l'adoption d'une politique et de stratégies d'adaptation qui consistent à intégrer les dimensions climatiques dans les

différents processus de planification et de programmation de développement durable. La mise en œuvre requiert cependant l'étalement des actions dans le temps et dans l'espace et certains résultats attendus ne pourront se manifester que dans une période à moyen terme.

Les projets d'adaptation identifiés dans le présent document PANA requièrent une certaine urgence et priorité de mise en œuvre au niveau des cinq secteurs prioritaires et marquent le début du processus de cette stratégie. Les projets retenus sont destinés à donner plus de protection aux populations pauvres qui sont les plus vulnérables.

1.2. Analyse comparative des PANA malgache et béninois

Avant de commencer cette analyse, parlons brièvement de Bénin. C'est un pays d'Afrique ayant une superficie de 114 763 km², avec 6 769 914 d'habitants. Tout comme Madagascar, c'est un pays où la pauvreté se généralise.

Les deux PANA ont essayé de respecter au maximum, selon leur contenu, les lignes directrices d'élaboration du PANA que l'on voit déjà à travers leur sommaire. Ils ont pris en compte leurs documents de références nationales ainsi que les conventions internationales y afférentes.

Après cette analyse comparative, il a été remarqué que l'élaboration du PANA de Bénin est essentiellement centrée sur les besoins prioritaires d'adaptation de la population face à la variabilité climatique et au changement climatique. Ce qui met en valeur l'approche décentralisée. Quant au PANA malgache, c'est le gouvernement qui a déterminé les besoins prioritaires suite à la consultation des experts, c'est seulement après que ces options ont été vérifiées au niveau des communautés des régions échantillons.

Les projets du PANA malgache sont beaucoup plus nombreux, en nombre, que ceux de Bénin : 15 contre 5. Mais au niveau du coût de réalisation, celui de Bénin est presque 4 fois plus élevé que celui de Madagascar, pourtant le PANA de Bénin a obtenu un financement car il y a mise en valeur des justifications de chaque activité à entreprendre dans le cadre d'adaptation

Le PANA de Bénin est très riche en explication et plus détaillé, on y trouve plusieurs cartes pour mieux faciliter la compréhension. Le PANA malgache est plus restreint en matière d'explication. Les tableaux ne sont même pas expliqués. Par rapport au PANA de Benin, celui de Madagascar revêt un caractère généralisé. Par exemple, il n'y a même pas présentation des régions concernées, il n'y a pas de données socio-économique pour chaque région permettant de faciliter les actions de mise en œuvre du PANA. Il n'y a que les noms des régions (carte 2).

Le PANA malgache comporte des annexes, contrairement à celui de Benin qui n'en a pas. Pour eux, tous les éléments justificatifs ou explicatifs sont insérés directement dans le document, facilitant ainsi la compréhension du document.

Section 2 : Les Atouts et failles du PANA malgache

Après cette analyse comparative, il a été déduit que le PANA malgache a des atouts, mais il a également ses handicapes expliquant ainsi le fait qu'il n'a pas obtenu de financement jusqu'ici.

2.1. Prise en compte des recommandations du guide d'élaboration du PANA

Le PANA malgache constitue le programme de mise en œuvre et stratégie d'adaptation face au changement climatique dans le cadre de la CCNUCC. Il respecte le plan recommandé dans le guide d'élaboration du PANA comprenant six parties :

- Introduction et paramètres
- Cadre du programme d'adaptation
- Recensement des besoins essentiels en matière d'adaptation ;
- Critères de sélection des activités prioritaires
- Liste des activités prioritaires
- Processus d'élaboration du programme d'adaptation

Il a pris en compte les différentes approches recommandées par le guide, dans le cadre du processus d'élaboration du PANA. Il a adopté l'approche participative à travers la consultation des experts, du public des 12 régions échantillons de Madagascar (carte 2), des avis du Comité national de la CCNUCC. D'ailleurs, il a été écrit dans le PANA que « *l'objectif du présent projet*

est de faire participer toutes les parties prenantes dès le début du processus afin de faciliter l'appropriation et la mise en oeuvre ultérieure des projets ». Il a aussi adopté l'approche multidisciplinaire, car selon le PANA, il y avait eu la formation d'une équipe pluridisciplinaire issue des administrations et des sociétés civiles.

Etant un PMA, Madagascar est un pays où le secteur primaire domine largement. Le PANA à travers ses secteurs prioritaires - agriculture et élevage, santé publique, ressources en eau, zones côtières et foresterie - essaye de se préoccuper en choisissant les principaux secteurs touchant directement la population et leurs activités. D'ailleurs, l'augmentation de la capacité d'adaptation du pays face au changement climatique et la prise en compte des sources de vulnérabilité figurent parmi ses principaux objectifs.

Le PANA tient compte des principaux documents de référence existants sur Madagascar, lesquels sont :

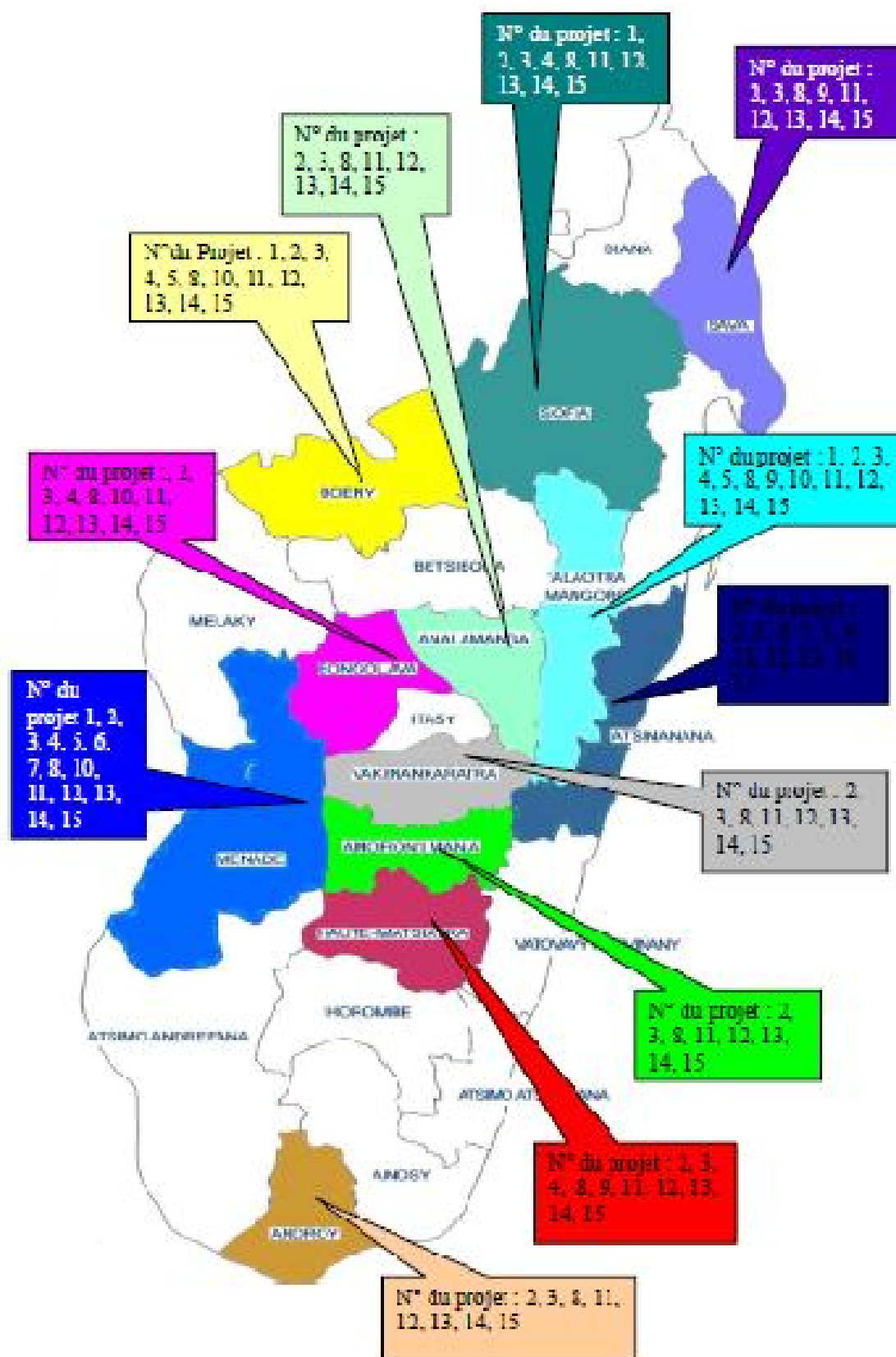
- Madagascar Action Plan (MAP).
- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
- La vision Durban
- La Politique Générale de l'Etat (PGE)
- Le Programme National de Développement Rural (PNDR)
- La Politique Nationale de la décentralisation et de la déconcentration (PN2D)
- La nouvelle politique foncière
- Les Plans Régionaux de Développement (PRD)

Ces documents référentiels constituent en ce sens un cadrage des profils des projets.

La réalisation des projets s'est faite par le biais de l'Analyse multicritère (AMC) avec notations.

Il est à noter que l'AMC ou les méthodes d'aide à la décision multicritères désignent généralement un ensemble de méthodes permettant d'agrégier plusieurs critères avec l'objectif de sélectionner une ou plusieurs actions, options ou solutions. Elle vise à fournir des outils qui permettront de progresser dans la résolution d'un problème de décision où plusieurs objectifs, souvent contradictoires, doivent être pris en compte.

Carte 2 : Localisation des projets prioritaires du PANA malgache



Source : PANA

2.2. Non-intégration de la RRC

La prise en compte de l'intégration de la RRC à l'ACC n'apparaît pas dans le document. Pourtant, à partir du tableau 4, il est constaté que parmi les activités de mise en œuvre du PANA dans le cadre de l'ACC, il y a des activités similaires à celles de la RRC¹⁶.

Les acteurs RRC ne sont donc pas intégrés dans ces activités de mise en œuvre du PANA. Une approche sectorielle est largement constatée. Les acteurs RRC et ACC oeuvrent séparément dans la lutte contre les effets néfastes de la variabilité climatique. En plus, il arrive que acteurs RRC et ACC travaillent dans la même zone pour des activités similaires (tableau1 et carte2).

A part ce problème de non-intégration de la RRC, le PANA malgache enregistre d'autres failles de fond et de forme.

Au niveau du contenu, les informations données par le PANA sont très généralisées. Le PANA ne donne que des données générales sur Madagascar, que se soit pour la vulnérabilité, le climat, les principaux aléas, etc.

En aucun cas, il n'a traité cas par cas les 12 régions¹⁷ (carte 2) échantillons pour les projets. Il n'y est même pas expliqué dans le document, pourquoi le choix s'est porté sur ces 12 régions échantillons.

Le programme manque de justification et d'explication. Généralement, les données sont présentées sous forme de tableau mais sans explication. C'est le cas par exemple du tableau 3. Tous ces éléments constitutifs du tableau ne sont pas expliqués, mais présentés sous forme générale pour Madagascar entière.

Le programme ne comporte qu'une seule et unique carte (carte 2). Il n'y a même pas une carte de localisation géographique du pays. Comme le PANA de Benin, pour une lecture facile, il est préférable de présenter une carte par régions avec les informations nécessaires à la compréhension du PANA.

Le PANA ne comprend aucune photo, outre que celles sur la page de couverture, ne serait ce que pour mieux illustrer les écrits et en faciliter la compréhension.

¹⁶ Chapitre IV, section 2, 2.2.

¹⁷ Boeny, Alaotra Mangoro, Androy, Menabe, Analamanga, Bongolava, Vakinankaratra, Matsiatra Ambony, SAVA, Amoron'i Mania, Sofia et Atsinanana

Tableau 3 : Les effets de la variabilité du climat et des changements climatiques à Madagascar

Secteurs clefs	Effets de la variabilité du climat	Effets des changements climatiques
Agriculture et élevage	Bouleversement des conditions agro climatiques Changement de types de culture et d'élevage	Changement des activités habituelles Changement des modes de cultures et d'élevage
Santé publique	Extension de la zone d'endémicité de certaines maladies	Couverture totale du pays par les maladies
Ressources en eau	Irrégularité du régime hydrologique Dégradation des ressources en eau	Augmentation de l'ampleur des inondations Disparition de certains points d'eau
Zones côtières	Reculé des lignes de côte Intrusion saline Blanchissement des coraux	Disparition de certaines lignes de côte
Foresterie	Diminution de la biodiversité Dégradation des sols	Disparition de certaines espèces endémiques Modification de la topographie du sol

Source : PANA

Jusqu'ici, et ce en raison de ses failles et à sa non-conformité aux dispositions de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto, le PANA malgache n'a pas encore obtenu de financement.

Chapitre V : Analyse de l'effectivité de l'intégration de la RRC à l'ACC

Pour mieux mettre en valeur les intérêts de l'intégration de la RRC à l'ACC, la présentation de la situation actuelle dans cette perspective d'intégration est nécessaire.

Section 1 : Situation actuelle

Avant de voir les projets RRC au niveau national et régional, voyons d'abord la situation de Madagascar par rapport à l'intégration de la RRC à l'ACC suscitée par la CCNUCC.

1.1. Contextualisation

Lors des négociations menées au titre de la CCNUCC et, en particulier, dans le plan d'action de Bali, adopté en 2007, la Réduction des Risques de Catastrophes a également été reconnue comme un moyen de s'adapter au changement climatique afin d'en réduire l'impact et comme un complément aux efforts à long terme destinés à atténuer ledit changement. La RRC doit, dans ce sens, être une priorité internationale, nationale, et des collectivités étant donné que c'est le premier moyen de défense en faveur de l'ACC, d'autant plus qu'elle se préoccupe plutôt du côté humain des effets des catastrophes.

Ces deux approches n'ont cependant pas été traitées de manière symétrique. L'ACC étant incluse du domaine de l'Environnement occupe une place beaucoup plus importante, notamment en matière de ressources financières et humaines, par rapport à celle qu'occupe la RRC qui est souvent laissée en marge de l'ACC malgré leurs fortes similitudes et complémentarités. Pourtant, il a été démontré qu'une coopération accrue entre les acteurs de la RRC et de l'ACC augmenterait l'efficacité globale en matière de réduction des risques auprès des populations vulnérables. L'approche entend encourager les synergies entre ces deux axes.

Lors de la réunion de plate-forme régionale des partenaires co-organisée par CLaSP et FAO (photo 3), en novembre 2010, il a été constaté qu'il y a insuffisance de la mobilisation de ressources pour la RRC (humaines et financières) et la faible intégration de la RRC dans les politiques sectorielles nationales.

Photo 3 : Réunion des partenaires DIPECHO et ECHO sécurité alimentaire/RRC dans les régions Sud-Est de l'Afrique et Sud-Ouest de l'Océan Indien, à Antananarivo



Source : CARE

Jusqu'ici, il n'y a pas encore intégration de la RRC à l'ACC à Madagascar, malgré la sollicitation de la CCNUCC. Ce qui est sur c'est que les actions de plaidoyer, de la part des partenaires RRC DIPECHO en faveur de cette intégration est en cours.

1.3.RRC au niveau régional

Un projet régional de CARE dans le cadre de DIPECHO est déjà au service pour le développement de la RRC au niveau régional. En effet, CLaSP¹⁸ ou Plateforme de Coordination, d'Apprentissage et de Partage a pour objectif principal l'amélioration de la résilience des communautés face aux catastrophes en renforçant les systèmes de gestion de savoir sur la préparation aux risques des catastrophes et le plaidoyer dans le sud-est de l'Afrique et le sud-ouest de l'océan Indien.

Elle œuvre pour le renforcement des systèmes et structures de coordination et de partage des informations et de savoir en RRC au niveau national et régional ; ainsi que le renforcement du

¹⁸ Coordination, Learning, and Sharing Platform Project financée par le programme DIPECHO

plaidoyer pour la RRC. Ce projet CLaSP coordonne un plaidoyer d'intégration de la RRC dans la gouvernance, les programmes de développement et d'aide humanitaire, et pour un meilleur soutien financier de la RRC.

1. 3. RRC au niveau national

Au niveau national, plusieurs organisations œuvrent déjà pour le développement et la mise en œuvre de la RRC. C'est le cas des partenaires DIPECHO à Madagascar (tableau 1) qui œuvrent dans la réduction de vulnérabilité aux catastrophes dans différentes zones d'intervention à Madagascar.

Les ONGs de l'ICPM œuvrent pour la réduction de la vulnérabilité face aux catastrophes, à l'exemple des cultures de subsistances (photo 4).

Photo 4 : Développement par CARE, des techniques et cultures des espèces tolérantes aux vents et sécheresse (cas de l'igname)



Source : CARE

Section 2 : Intérêts de l'intégration de la RRC et ACC

Avant de traiter les intérêts pratiques de l'intégration de la RRC à l'ACC, analysons d'abord les phases de la RRC pour mieux montrer son importance.

1.2. Les phases de la RRC

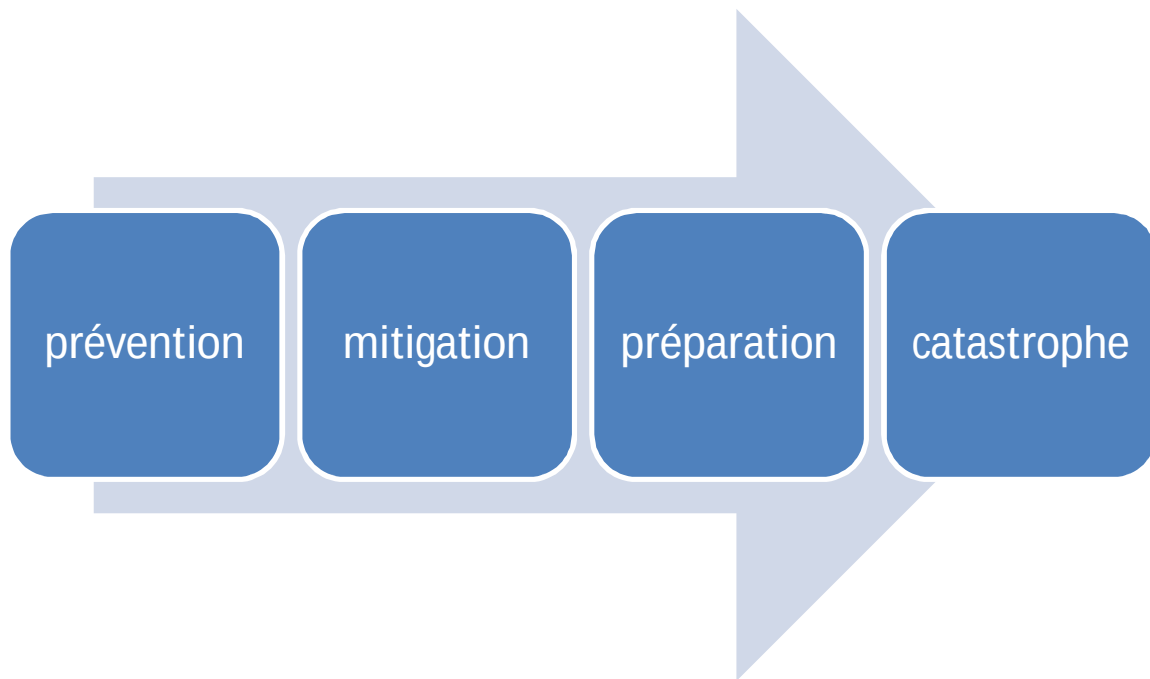
Un risque ne peut être réduit à zéro. De ce fait, l'adoption d'une démarche structurée est primordiale. Ainsi, les catastrophes peuvent être évitées. Il est possible de réduire les risques et d'en limiter les effets, en s'attaquant aux causes profondes de la vulnérabilité des populations et en augmentant leur capacité pour y faire face. La RRC comprend toutes les activités qui sont mises en œuvre dans la phase précédant la venue d'une catastrophe et souvent désignée par les termes de prévention, mitigation et la préparation (graphique 3). En effet, elle comprend la préparation aux catastrophes, l'atténuation de leurs effets et leur prévention. Elle vise à accroître la résistance aux catastrophes et s'appuie sur des connaissances quant à la manière de gérer les risques, de renforcer les capacités et d'exploiter les technologies de l'information et de la communication ainsi que les outils d'observation de la Terre.

Ce concept de RRC désigne également de nos jours, une approche intégrée qui vise à encourager la prise en compte de mesures de réduction des risques à toutes les étapes de la gestion des catastrophes ainsi que dans les activités habituelles d'aide au développement. L'objectif est de réduire la vulnérabilité et de renforcer les capacités d'anticiper, de s'adapter, de résister et de se relever après une catastrophe.

Les phases de la RRC :

- **Prévention** désigne l'amélioration des prises de décision et réduction des vulnérabilités à un niveau plus global. C'est une attitude ou ensemble de mesures à prendre pour éviter que les risques surviennent. Elle vise à prévenir un risque en supprimant ou réduisant la probabilité d'occurrence du phénomène dangereux.
- **Mitigation** est un mot d'origine latine « *mitigare* » qui signifie **atténuation** en matière de prévention de risques majeurs. Il s'agit donc d'atténuer les dommages sur les enjeux pour les rendre plus supportables par les ménages. Pour cela il est nécessaire de développer une politique de prévention qui vise à réduire d'une part la vulnérabilité des enjeux et d'autre part l'intensité de certains aléas tels que les inondations, aléas liés à des phénomènes climatiques et géologiques. Elle tend à limiter/réduire l'impact négatif d'un événement d'origine naturelle, environnementale, ou technologique en réduisant la vulnérabilité physique de sites et infrastructures existants.

- Graphique 3 : Phases de la RRC



Source : Auteur

- **Préparation** désigne le renforcement de la capacité à répondre par les acteurs locaux avant l'arrivée de l'aide extérieure.

2.2. Le couple RRC/ACC : meilleure arme de lutte contre le changement climatique

La réduction des risques de catastrophe, qui a pour principale mission le renforcement de la résilience à la variabilité du climat existante, constitue un bon point de départ pour les politiques d'adaptation, et la première ligne de défense contre le changement climatique.

En effet, la préparation aux catastrophes permet de sauver des vies, de remettre les victimes sur pieds plus rapidement et de réduire le risque de nouveaux désastres d'où elle tire son importance. C'est d'ailleurs les principales missions des projets RRC DIPECHO que ce soit au niveau régional ou national. La RRC protège les investissements en matière de développement et aide les sociétés à accumuler des richesses en dépit des aléas.

Les mesures qui relèvent de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophe, dans le domaine de la gestion des risques climatiques, comprennent :

- la conservation des sols et des ressources en eau,

- la remise en état des bassins versants, le reboisement, la relocalisation des habitations dans des zones moins exposées,
- l'amélioration de l'analyse de la vulnérabilité et des risques, la mise sur pied de systèmes d'alerte rapide,
- le renforcement de la capacité institutionnelle,
- et la mise sur pied de structures de financement *ex-ante* destinées à mutualiser les risques, comme l'assurance contre les intempéries fondée sur des indices.

A partir du tableau 4, nous allons essayer de démontrer que les ONGs RRC DIPECHO entreprennent déjà des activités semblables aux projets prioritaires du PANA dans leurs zones d'intervention. Il est à noter que les partenaires DIPECHO ne participent pas encore dans le cadre de la mise en œuvre des projets PANA. Ils entreprennent juste certaines activités similaires aux projets prioritaires du PANA dans le cadre de leur domaine d'intervention respectif. Prenons quelques exemples.

Pour les activités similaires aux projets 1 et 14 du PANA, CARE et ICCO/SAF FJKM œuvrent sur la construction des greniers adaptés à l'inondation ou aux vents violents dans le cadre de la sécurité alimentaire. L'introduction des variétés de riz à cycle court est effectuée permettant ainsi le décalage du calendrier cultural par rapport à la période cyclonique (photo5).

Pour les activités au même titre que les projets 6 et 8 du PANA, CARE œuvre pour le reboisement dans le cadre de la reforestation et protection des zones côtière dans leurs zones d'intervention (photo 2).

Pour les projets 11 et 12, Médecins du Monde offre un soutien au système de santé sous forme de compagnonnage pour la mise en place d'une fiche de suivi épidémiologique et des dotations en radio HF (BLU) (photo 6).

Tableau 4 : Les besoins urgents et prioritaires d'adaptation dans le cadre du PANA

RANG	PROJET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
1	Adaptation des techniques culturelles et d'élevage aux changements climatiques
2	Gestion durable des ressources en eau
3	Mise en œuvre de la politique de gestion efficace et durable des zones côtières
4	Gestion Conservatoire de l'eau et des sols
5	Gestion durable des Ressources Naturelles
6	Intensification de reboisement
7	Transformation de l'économie de subsistance en économie de marché
8	Réparation et protection des côtes endommagées
9	Application des lois et réglementations forestières
10	Développement et intensification des moyens de communication
11	Intensification de l'éducation, de la sensibilisation de la population sur la protection de leur santé
12	Renforcement des capacités des services de santé de base
13	Sécurisation des Agriculteurs et de leurs espaces de production
14	Sécurisation alimentaire
15	Mesures d'accompagnement pour l'amélioration de la santé de la population
16	Amélioration et protection des infrastructures
17	Normalisation, Construction et modernisation des infrastructures

Source : PANA, 2006

Pour les activités similaires aux projets 16 et 17 du PANA, tous les partenaires DIPECHO œuvrent dans ce sens. C'est le cas par exemple de MDM et CARE (photos 7 et 8).

A partir de ces quelques exemples montrant la similarité entre les activités RRC et celles de l'ACC à travers le PANA malgache, la capitalisation de l'intégration est plus que nécessaire. En effet, les acteurs RRC œuvrent déjà dans certaines activités édictées par le PANA.

Photo 5: Variétés de riz à cycle court sans photopériode et sans dormance



Source : ICPM

Photo 6 : Construction d'une passerelle piétonne à Maroantsetra garantissant un accès au CSB I de Mariarano pour les populations environnantes lors des crues



Source : MDM

Photo 7 : A Ambodivoanio Maroantsetra, il y a la réalisation d'un abri refuge en matériaux locaux et fondations en béton pouvant accueillir 120 personnes



Source : MDM

Photo 8 : Construction d'infrastructures hydro-agricoles améliorées à Antalaha



Source : ICPM

Etant donné que le faible niveau de développement constitue un enjeu majeur des stratégies d'adaptation, la RRC est donc très importante. En effet, par rapport à l'ACC qui nécessite un financement substantiel, la RRC est moins coûteuse mais très efficace - d'après les actions des ONGs de RRC - car selon les estimations disponibles, les coûts de l'ACC dans le monde en voie de développement, sont chiffrés en dizaines de milliards. L'ACC pour les pays sous

développés et pauvres comme Madagascar doit donc être essentiellement basée sur des actions de réduction de la pauvreté.

Section 3 : Enseignements de la recherche

La révision du PANA paraît primordiale pour l'obtention de financement ; et certaines mesures seront recommandées pour rendre effective l'intégration de la RRC à l'ACC.

3.1. Nécessité de révision et d'actualisation du PANA

Compte tenu du fait que le PANA malgache n'a pas encore obtenu de financement quelques années après son élaboration, il est nécessaire de le réviser afin qu'il soit plus consistant et plus convainquant par rapport à son contenu.

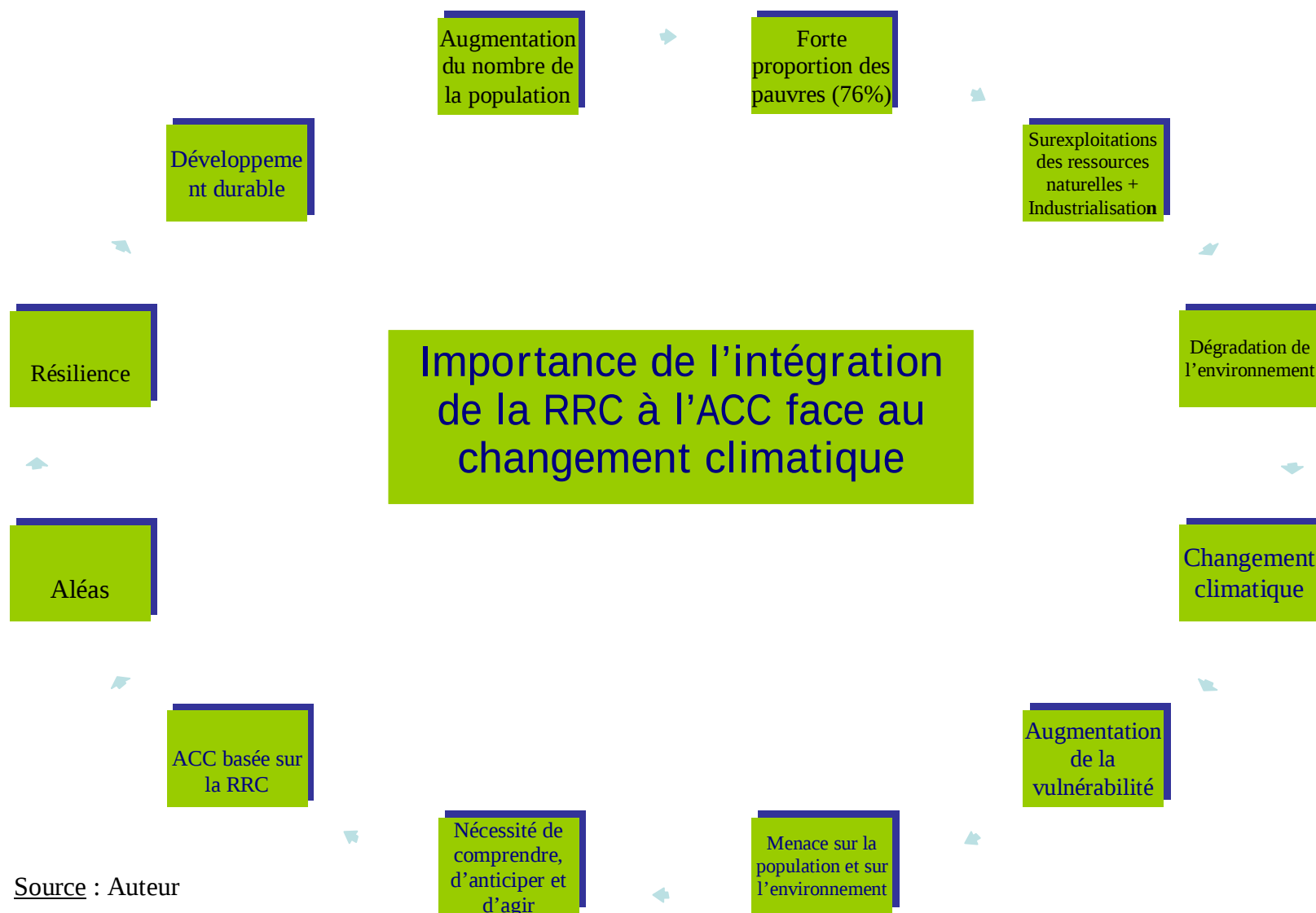
Il faut essayer d'apporter des solutions à toutes les failles du PANA constatées précédemment.

Etant donné que RRC et ACC ont les mêmes objectifs, et que parmi leurs activités, certaines sont similaires, il devrait y avoir capitalisation. Etant un PMA, le pays a peu de moyens et ressources. Pour avoir plus de résultats et efficacité, le PANA doit miser sur l'intégration RRC/ACC. Il doit réunir leurs forces, en misant sur l'approche intégrée. Le proverbe malgache « *Izay mitambatra vato, izay misaraka fasika*¹⁹ » illustre bien cette idée d'intégration.

L'intégration RRC/ACC va permettre d'économiser des ressources et des moyens techniques et le développement durable serait plus en sécurité dans ce sens (graphique 4).

¹⁹ Littéralement « *L'union fait la force* »

Graphique 5 : Importance de l'intégration de la RRC à l'ACC



Dans le cadre de cette perspective d'intégration, il est très important d'adopter un processus qui évite la fragmentation en mettant l'accent sur les liens entre les différents secteurs RRC/ACC.

Il faut apporter le maximum d'informations nécessaires à l'éclaircissement du programme pour mieux convaincre les bailleurs.

Il faut y ajouter cartes, photos et/ou graphiques, autrement dit toutes les illustrations nécessaires au programme.

Il se peut que de nouveaux risques et de nouvelles vulnérabilités aient surgi après l'élaboration de l'actuel PANA. Il est donc nécessaire de réajuster l'ordre des priorités urgentes et immédiates dans les PANA.

Il faut prendre en compte les erreurs et l'enseignement de l'actuel PANA avant la révision du PANA. Par exemple, il faut privilégier la décentralisation.

Il peut être nécessaire d'apporter des informations complémentaires facilitant l'élaboration des formulaires de description de projet.

Il faut que les dispositions de PANA soient en conformité totale avec celles des conventions internationales sur le changement climatique.

3.2. Suggestions pour l'effectivité de cette synergie entre RRC et ACC

La principale action sera axée sur la valorisation de la RRC au niveau local par le biais de la mise en place d'un projet de valorisation de la RRC à tous les niveaux, à l'exemple d'un atelier national. Cet atelier pourrait constituer une tribune de partage sur la question des risques de catastrophes et une occasion pour les experts RRC/ACC de discuter les questions importantes liées au changement climatique. Et quand des ateliers d'ACC vont avoir lieu, il faut faire en sorte que la RRC y soit discutée. Comme c'est le cas dernièrement lors d'une exposition-débat sur le changement climatique qui a été organisée par le ministère de

l'environnement le 25 mars 2011 au Chambre de commerce²⁰ durant laquelle les représentants de l'ICPM ont intervenus. Acteurs RRC et ACC y ont participé pour mener des luttes contre le changement climatique.

Il faut miser sur le renforcement de la coordination entre tous les acteurs nationaux et la mise en place d'un fonds commun pour la RRC/ACC.

A l'échelle d'un projet, la promotion de la RRC comme premier moyen en faveur de l'ACC signifie étudier les risques climatiques dans les projets de développement et ajuster les activités et les approches du projet pour prendre en compte ces risques. Le principe est que tout projet doit avoir des objectifs tournant autour de la réduction de la pauvreté, de la sécurité des moyens de subsistance, ou de l'amélioration du bien-être des populations cibles, et que la durabilité et l'impact de l'initiative peuvent être augmentés en tenant compte du changement climatique. Il faut ainsi miser sur la mise en place de projets à petite échelle et modèles faciles à répliquer, moins coûteux mais efficaces pour mieux montrer l'efficacité de la RRC face à l'ACC.

Il faut sensibiliser les hauts responsables politiques c'est-à-dire intégrer toutes les autorités à tous les niveaux dans la RRC. Ils vont constituer par la suite un relais de plaidoyer en faveur de la RRC. D'ailleurs, les parlementaires sont des lobbyistes de haut niveau qui ont le pouvoir d'influencer sur les chefs de gouvernement ainsi que les organisations internationales qui collaborent avec les parlementaires, afin de renforcer l'engagement politique visant à faire de la réduction des risques de catastrophes une condition préalablement requise pour bénéficier de financements au titre du développement. Il faut insister sur l'intégration de la RRC dans les documents stratégique de l'ACC et favoriser l'intensification des dialogues politiques sur la RRC. Une collaboration et communication entre les faiseurs politiques, experts et pratiquants de RRC et ACC sont indispensables.

Il faut mener un plaidoyer auprès du ministère de l'environnement pour l'insertion de la RRC dans les communications nationales au titre de la CCNUCC.

²⁰ L'auteur y a été présente.

Pour augmenter la visibilité de la RRC, à chaque action de plaidoyer, il faut faire appel à la masse médias qui est une alliée non négligeable, étant donné qu'elle joue un rôle important comme relais de communication. Il faut donc miser sur les actions et/ ou exemples réussis en matière de RRC. La diffusion, la médiatisation et la mise en connaissance de la SNGRC plus sa mise à jour doivent être réalisées en insistant sur la valeur ajoutée de la RRC.

La production des films et des matériaux de sensibilisation sur l'importance l'intégration de la RRC à l'ACC est de mise, en collaborant étroitement avec le Ministère de l'environnement et les partenaires RRC.

Il faut investir à la préparation pour mieux réduire les risques car la préparation aux catastrophes permet de sauver des vies, de remettre les victimes sur pieds plus rapidement et de réduire le risque de nouveaux désastres. La RRC ne doit pas être limitée seulement aux efforts de secours d'urgences après une catastrophe, elle doit faire l'anticipation, tout comme l'ACC.

Pour que les actions des ONGs DIPECHO soient une réussite et efficace et pour une meilleure préparation, il faut savoir utiliser les prévisions météorologiques. Autrement dit, il faut faire tout ce qui est possible pour que les résultats des actions de RRC soient satisfaisants pour mieux montrer la valeur ajoutée de la RRC.

Les problèmes de vulnérabilité accentués par le changement climatique sont parmi les obstacles majeurs pour le développement de notre pays. Une réforme politique est nécessaire pour faciliter l'intégration de la RRC et ACC dans les politiques sectorielles, les activités de projet, les stratégies et programmes nationaux pour mieux assurer le développement durable (graphique 4).

Au total, pour Madagascar, les pratiques de RRC doivent être groupées autour de trois axes stratégiques : le renforcement des capacités de la population face aux catastrophes, les réformes politiques et l'intégration de la RRC dans les politiques sectorielles et les activités des projets.

D'après cette deuxième partie, il a été clair que par rapport au PANA de Bénin, celui de Madagascar doit encore enregistrer certaines améliorations dans le cadre de son contenu et sa présentation pour obtenir des financements de la part des bailleurs. On constate à travers leurs actions que seuls les acteurs de la RRC qui font des plaidoyers dans le cadre de l'intégration de la RRC à l'ACC, suscitée par les conventions internationales sur le changement climatique. Jusqu'ici, à Madagascar, RRC et ACC constituent deux entités à part entière. A travers les enseignements de la recherche certaines propositions ont été énumérées dans le cadre de l'amélioration du PANA et de l'effectivité de la synergie entre RRC et ACC.

CONCLUSION

CONCLUSION

La RRC doit être considérée comme un instrument de réalisation de l'ACC. Elle doit être partie intégrante des stratégies et programmes d'ACC visant à éviter que le développement ne soit source de vulnérabilités supplémentaires aux catastrophes et aux effets du changement climatique pour les communautés. Pour que l'ACC soit efficace, il est indispensable de prendre en compte la dimension RRC dès le départ.

Notre première hypothèse de recherche disant que la RRC est indispensable pour s'adapter au changement climatique dans les pays sous-développés comme Madagascar est donc vraie étant donné que la RRC se présente comme la meilleure arme pour combattre les risques liés au changement climatique. Elle est de ce fait incontournable dans le cadre de l'ACC étant donné qu'elle contribue au renforcement de la résilience tout en réduisant la vulnérabilité des communautés humaines face au changement climatique. D'ailleurs, le changement climatique est en cours et inévitable, c'est à l'homme de s'y adapter. Pour mieux y faire face, il faut réduire en priorité les risques de catastrophes, d'où la RRC qui est une politique d'ACC à long terme, mais également un levier pour atteindre les objectifs de l'ACC.

RRC + ACC = réduction de la vulnérabilité humaine, sociale, économique, environnementale et de l'insécurité de la population face aux changements climatiques, et aux aléas climatiques.

L'analyse du PANA a permis de déterminer que malgré ses atouts, il a ses limites, bloquant ainsi son financement. Effectivement, le PANA n'a pas pris en compte la perspective d'intégration RRC/ACC incitée par la CCNUCC. Ici également donc, la deuxième hypothèse de recherche sur le fait que l'intégration de la RRC à l'ACC à Madagascar, à travers le PANA, a encore de long chemin à faire dans le cadre de la mise en œuvre de la CCNUCC est encore prouvée.

Madagascar a encore un grand pas à faire dans le cadre de la lutte contre le changement climatique à travers la combinaison de la RRC et ACC édictée par les conventions internationales sur le changement climatique. Jusqu'ici, cette perspective d'intégration de la RRC à l'ACC n'est pas effective.

ANNEXES

ANNEXE 1

TERMES DE REFERENCE D'UN STAGIAIRE POUR ANALYSER DES OPPORTUNITES AFIN DE METTRE EN EVIDENCE LA VALEUR DE LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES PAR RAPPORT A L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Contexte

DIPECHO (Disaster Preparedness ECHO) est un programme spécifique pour la préparation aux catastrophes naturelles. Depuis 2008, DIPECHO a financé onze (11) ONG internationales dans quatre (4) pays dont les Comores, Madagascar, le Malawi et le Mozambique pour renforcer les capacités des communautés vulnérables à mieux se préparer et répondre aux aléas naturels. La présente phase du projet (juillet 2010 – Septembre 2011) est la continuation de la première phase de financement qui a pris fin en 2010. Au cours de cette deuxième phase, onze (11) ONG internationales et leurs partenaires locaux, et une agence de Nations-Unies, mettent en œuvre 15 projets au niveau national dans le but de consolider les acquis et d'élargir l'échelle des activités de la première phase.

Pays	ONGs	Nombre de projets DIPECHO
Comores	Croix-Rouge française (1)	1
Madagascar	CARE (3), ICCO/SAFFJKM (2), Medair (1), Médecins du Monde (1)	7
Malawi	Christian Aid/EAM (1), COOPI (1), GOAL (1)	3
Mozambique	Welthungerhilfe/Concern (1), CARE (1), OIKOS (1), UNHABITAT (1)	4

Au niveau régional il existe trois projets DIPECHO dont le projet CLaSP (*Coordination, Learning and Sharing Platform*), mis en œuvre par CARE Madagascar et CARE Mozambique.

Le projet CLaSP a comme objectif spécifique de renforcer la capacité institutionnelle et la coordination au niveau régional afin d'améliorer la gestion et le partage des savoirs entre les partenaires DIPECHO. Le but est de renforcer les synergies et les complémentarités des entités gouvernementales, de la société civile et des communautés concernées pour réduire les risques dus aux catastrophes naturelles dans le sud-est de l'Afrique et le sud-ouest de l'Océan Indien.

Les valeurs ajoutées que le projet CLaSP apportera aux projets RRC nationaux seront :

- Le renforcement de la coordination au niveau de chaque pays et au niveau régional des partenaires DIPECHO et des parties prenantes dans le domaine de la RRC ;
- La mise en place de systèmes de partage d'information et de savoir ; et
- L'appui à l'élaboration de plaidoyers en faveur de la RRC (nationaux et régional).

En Novembre 2010, le projet CLaSP a co-organisé ensemble avec la FAO une réunion de la plateforme régionale des partenaires et des parties prenantes en RRC qui a vu la participation des représentants des projets DIPECHO, des représentants des Agences Nationales responsables pour la GRC, et autres partenaires institutionnels et financiers. Lors de l'atelier, les partenaires ont identifié des objectifs d'apprentissage, dont :

- *Mieux comprendre les liens entre la RRC et l'Adaptation au Changement Climatique (ACC) et identifier les acteurs aux niveaux national et régional.*
- *Comprendre dans quelle mesure nos projets en cours fournissent-ils des preuves qui peuvent contribuer à combler les fossés entre la RRC et l'ACC ?*

Or vu le temps limité, l'atelier n'a pas permis aux participants de définir ensemble une stratégie pour générer du savoir autour de ces objectifs.

Cependant, dans chaque pays (sauf pour les Comores, où le seul projet a été mis en suspens) les partenaires sont en train de développer ensemble des stratégies de plaidoyer RRC avec objectifs et plans d'action de plaidoyer à court terme. Les stratégies sont alignées autour des problèmes suivants : l'insuffisance de la mobilisation de ressources pour la RRC (humaines et financières) et la faible intégration de la RRC dans les politiques sectorielles nationales. Bien que non encore toutes finalisées, les stratégies mettent en évidence l'intérêt des partenaires DIPECHO de mieux comprendre les liens entre la RRC et l'ACC et de mieux s'intégrer aux programmes et initiatives de l'ACC *comme moyen* de mobiliser les ressources pour la RRC et aussi de renforcer l'intégration de la RRC dans les politiques sectorielles. À travers leurs actions de plaidoyer, les partenaires espèrent commencer à rapprocher les parties prenantes de la RRC avec celles de l'ACC—étant donné que la RRC est souvent laissée en marge de l'ACC malgré leurs fortes similitudes et complémentarités. Les objectifs d'apprentissage définis restent en conséquence pertinents, mais le projet CLaSP sent le besoin d'appuyer ses partenaires pour en générer du savoir.

Les Objectifs du Stage

Les objectifs du stage sont d'identifier les opportunités potentielles qui existent au sein du programme DIPECHO afin de mettre en évidence la pertinence et la valeur ajoutée de la RRC par rapport à l'Adaptation au Changement Climatique, et d'émettre des recommandations concrètes et actionnables sur les moyens d'exploiter ces opportunités. Ces recommandations serviraient comme « pistes » à être développées par les partenaires DIPECHO et/ou le projet CLaSP. Le stagiaire aura à développer ces pistes définies par le programme DIPECHO.

Le stage devrait permettre de répondre aux questions suivantes :

1) Comment les projets RRC du programme DIPECHO sont-ils en train de contribuer aux objectifs de l'ACC ou de les compléter, même si ce n'est pas explicité ? Sur la base des stratégies et des activités mises en œuvre par les projets DIPECHO, (en tenant compte les cotés technique, socio-économique, partenariat, cibles, etc.) existent-il des opportunités pour ces projets de mettre plus en évidence le rôle de la RRC et sa valeur ajoutée dans les politiques/stratégies/interventions d'adaptation ? Si oui comment ?

2) Suite à la première question, qu'est-ce qui mérite d'être documenté (ou mieux documenté) au sein du programme DIPECHO (ex. quelles approches et activités, quels types de résultats, etc.) et éventuellement partagé afin de mettre en évidence la valeur ajoutée et le rôle de la RRC dans l'ACC ?

3) Quelles seraient les considérations importantes à tenir en compte pour cette documentation, ex. quel moyens à utiliser pour la documentation ou quel type de documentation est recommandé, quels messages/idées clés à transmettre dans la documentation, quelles méthodologies à mettre en priorité s'il s'agit du partage des résultats (par exemple, analyses coût bénéfice, autre...) ?

Ceci nous aidera à identifier et développer les opportunités pour rapprocher les parties prenantes de la RRC et de l'ACC. De même que la réponse à ses questions serait utile dans le

développement de la stratégie de documentation/capitalisation des projets individuels mais aussi du projet CLaSP.

La méthodologie proposée et les tâches principales du stage

La méthodologie globale consiste en analyser les documents existants (documents de projet et documents sur l'Adaptation au Changement Climatique) et les discussions/entretiens avec des « informants clés ». Les tâches principales sont décrites ci-dessous avec les actions d'appui de l'équipe CLaSP :

Tâche stagiaire	Appui CLaSP
Prendre connaissance du programme DIPECHO en général.	Faire une orientation au programme DIPECHO et le projet CLaSP
Identifier les documents clés dont le stagiaire aura besoin pour réaliser l'objectif du stage, ensemble avec l'équipe CLaSP. Les documents devraient être sélectionnés non seulement pour permettre au stagiaire de connaître les activités/stratégies/résultats des partenaires DIPECHO, mais aussi pour connaître les approches et les intérêts stratégiques des parties prenantes de l'ACC dans la région. ,	Fournir les documents clés (cadres logiques des projets, inventaire des interventions des projets, inventaire de la documentation produit par les projets, les enseignements tirés des projets DIPECHO I, les documents PANA et sur le contexte ACC dans la région, le mapping de la FAO des parties prenantes RRC/ACC dans la région, et d'autres documents selon les besoins évoqués par le stagiaire.) Fournir soit un accès à l'internet ou bien préparer un CD/flash disk contenant tous les documents et selon les besoins formulés.
Faire l'analyse des documents clés à l'issue de laquelle, le stagiaire commence à identifier des recommandations sur comment les partenaires DIPECHO et/ou le projet CLaSP pourraient mieux exploiter les opportunités existants pour mettre en évidence la valeur ajoutée de la RRC dans l'ACC. S'il semble utile/intéressant, le stagiaire pourrait se focaliser entièrement sur un thème (ex. les opportunités 'techniques' ; ou les opportunités en partenariat...) mais l'idéal, si possible, serait d'émettre une diversité de recommandations où chaque partenaire retrouvera son intérêt.	Répondre aux questions du stagiaire, échanger des idées...
Identifier avec l'équipe CLaSP des « informants clés » qui pourraient aider à approfondir et éclaircir l'analyse des documents ; développer un guide d'entretien ; interviewer les « informants clés » par téléphone, par email ou en face à	Faire des feedback et valider le guide ou questions d'entretien ; faciliter la communication avec les « informants clés ».

face.	
Présenter à l'équipe CLaSP (et à quelques partenaires DIPECHO de Madagascar, le cas échéant) les résultats et recommandations ressortis de l'analyse et une proposition de plan de document ou rapport final pour feedback.	Aider à organiser la restitution ; participer à la restitution et fournir un feedback.
Rédiger le document/rapport final.	Adapter/faire traduire le document et disséminer aux partenaires.

Notez bien que ces tâches supposent que le stagiaire a déjà une connaissance de base de l'Adaptation au Changement Climatique. Mais il serait peut être utile d'ajouter une revue de documents sur l'intersection de la RRC et l'ACC.

Lieu

Le stage aura lieu à Antananarivo principalement. Les déplacements en province ne sont pas prévus mais *pourraient* être organisés au cas où ça aiderait la réalisation de l'objectif du stage et si des missions dans la zone CARE sont déjà planifiées.

Livrables

- Un document en français qui répond clairement aux trois questions (voir « objectif ») avec des recommandations précises. Le meilleur format du document sera discuté lors du stage.

Profil requis

Le stagiaire devrait avoir le profil suivant au-delà d'une préparation académique en GRC/RRC :

- Avoir une bonne connaissance de base sur l'adaptation au changement climatique ;
- Avoir un haut niveau de compréhension d'Anglais (lu) car probablement la moitié des documents clés seront en Anglais ;
- Excellente capacité analytique et de synthèse
- Forte capacité rédactionnelle (en Français)

ANNEXE 2

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PARTENAIRES DIPECHO

Questions	Réponses
IDENTIFICATION	
Quelle est la dénomination de votre structure ?	
Quels sont vos domaines d'intervention ?	
Quelles sont vos zones d'intervention ?	
Qui sont vos cibles ?	
Quels sont les objectifs et enjeux de votre programme ?	
Qui sont vos partenaires ?	
PROJET DIPECHO, RRC et l'INTÉGRATION DE LA RRC A L'ACC	
Quels sont par ordre de priorité les principaux risques de catastrophes dans votre zone d'intervention ?	
Quelles sont par ordre de priorité les principales actions que vous avez déjà entreprises dans le cadre de vos projets avec le programme DIPECHO ?	
Quels problèmes rencontrez-vous dans le cadre de la réalisation de vos objectifs liés à la RRC ?	
Quelle est votre perception sur la RRC dans votre pays ?	
Selon vos expériences, pourquoi la RRC doit-elle être aussi importante ?	
Quelles recommandations et stratégies proposeriez-vous pour que cette perspective d'intégration soit effective ?	
Quelles sont les actions que vous avez déjà entreprises dans le cadre de cette perspective ?	
Selon vos expériences, dans quelle mesure vos projets en cours fournissent-ils des preuves qui peuvent contribuer à combler les fossés entre la RRC et l'ACC ?	
Selon vous, quels sont les apports de vos projets RRC à l'ACC ?	
Selon vos expériences, dans quelle mesure la conciliation de RRC et de l'ACC	

pourrait-elle être source de développement durable ?	
Penseriez-vous, en tant qu'acteurs de la RRC, pouvoir assurer une meilleure coordination avec les acteurs de l'ACC ? Pourquoi ?	
Qu'en pensez-vous de l'intégration de la RRC dans les politiques sectorielles nationales de votre pays ?	
Qu'en pensez-vous du projet CLaSP ? Et quelle est son importance dans le cadre de cette perspective d'intégration su citée ?	

ANNEXE 3

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES PARTENAIRES DIPECHO

Questions	Réponses
IDENTIFICATION	
Quelle est la dénomination de votre structure ?	ONG Medair
Quels sont vos domaines d'intervention ?	Emergency response, Réduction des risques des catastrophes, Eau et assainissement
Quelles sont vos zones d'intervention ?	District de Maroantsetra Commune Urbaine et Communes rurales de Maroantsetra
Qui sont vos cibles ?	Les autorités Communales et villageoises des Communes d'intervention Les différentes associations locales Les CCGRC, CLGRC Les services déconcentrés (District, CISCO, SSD, Agri, ...) Les populations vulnérables
Quels sont les objectifs et enjeux de votre programme ?	Objectif global : Augmenter la résilience des populations vulnérables dans les zones les plus touchées par la catastrophe naturelle dans le District de Maroantsetra. -Objectif 1 : augmenter la capacité de mitigation, préparation et de réponse de la population dans les communes les plus vulnérables. -Objectif 2 : mise en place des infrastructures de mitigation pour faire face aux catastrophes.
Qui sont vos partenaires ?	BNGRC, CDGRC, CCGRC, CLGRC, CARE, MDM, SAF FJKM, CRM, WCS Les Institutions locales
PROJET DIPECHO, RRC et l'INTÉGRATION DE LA RRC A L'ACC	
Quels sont par ordre de priorité les principaux risques de catastrophes dans votre zone d'intervention ?	1-Les risques liés au climat inondations et cyclones 2-les incendies 3-malnutrition
Quelles sont par ordre de priorité les principales actions que vous avez déjà entreprises dans le cadre de vos projets avec le programme DIPECHO ?	1-Appui accompagnement et sensibilisation des acteurs locaux pour qu'ils soient conscients de l'importance de la R-GRC et aient la capacité d'agir. 2-Equipement des infrastructures de mitigation dans les zones les plus touchées pour faire face aux catastrophes.

	3- Amélioration du système d'alerte aux inondations. 4- vulgarisation des techniques de constructions des maisons paracycloniques
Quels problèmes rencontrez-vous dans le cadre de la réalisation de vos objectifs liés à la RRC?	-Suivant le contexte politique : le manque de prise de responsabilités des autorités communales : attentiste et parfois invisible -la perception locale sur les éventuels risques auxquels la population est exposée -Absence de cohésion entre les Autorités compétentes et les comités locaux GRC -Manque de compréhension des populations à risques sur la liaison RRC et développement.
Quelle est votre perception sur la RRC dans votre pays?	La réduction des risques de catastrophes n'est pas encore considérée comme composante du développement durable. Elle est perçue comme une discipline étrange, impraticable et dépendante à un passage des catastrophes. Toutefois des initiatives et efforts commencent à se faire sentir
Selon vos expériences, pourquoi la RRC doit-elle être aussi importante ?	Autre que la réduction de pertes matérielles et humaines, la pratique de la RRC contribue essentiellement dans la politique de développement local ou communal.
Selon vos expériences, quel est le lien entre la RRC et l'ACC ?	
Quelles recommandations, stratégies et plans d'action proposeriez-vous pour que cette perspective d'intégration soit effective ? Quels en sont les obstacles ?	- Améliorer la structure national GRC pour qu'il y ait de lien avec le développement local. - Appuyer les autorités communales et locales dans l'accomplissement de leurs rôles et responsabilités vis-à-vis de la GRC. -Renforcer les liens entre la RRC et la politique de développement
Quelles sont les actions que vous avez déjà entreprises dans le cadre de cette perspective ?	1-Soutien des institutions locales au renforcement de la préparation aux catastrophes naturelles 2-Renforcement de la capacité de gestion des risques pour les Comités GRC 3-Soutien au développement d'une stratégie d'organisation, d'aménagement territoriale et des constructions des infrastructures anticycloniques dans les zones les plus touchées.
Selon vos expériences, quelles sont les opportunités potentielles qui existent au sein de votre projet DIPECHO afin de mettre en évidence la pertinence et la valeur ajoutée de la RRC par rapport à l'ACC ? Quelles sont vos recommandations	L'existence des Comités qui étaient formées sur la G-RR, La disposition de plan RRC au sein du plan national de développement

pour sur les moyens d'exploiter ces opportunités ?	
Selon vos expériences, dans quelle mesure vos projets en cours fournissent-ils des preuves qui peuvent contribuer à combler les fossés entre la RRC et l'ACC ?	
Selon vous, quels sont les apports de vos projets RRC à l'ACC ?	
Selon vos expériences, dans quelle mesure la conciliation de RRC et de l'ACC pourrait-elle être source de développement durable ?	
Penseriez-vous, en tant qu'acteurs de la RRC, pouvoir assurer une meilleure coordination avec les acteurs de l'ACC ? Pourquoi ?	
Qu'en pensez-vous de l'intégration de la RRC dans les politiques sectorielles nationales de votre pays ?	Compte tenu de l'absence de l'intégration de la RRC dans les politiques sectorielles nationales. Le Gouvernement devrait néanmoins se pencher à élaborer la stratégie de prévention et d'atténuation des catastrophes dans les plans de développement ruraux, avec les plans intégrés de gestion des bassins versants. Mais aussi, de la mise en place de mécanismes de communication plus efficace, et l'encadrement des dispositifs de sécurité sociale à la prise en compte des services financiers liés aux catastrophes naturelles.
Qu'en pensez-vous du projet CLaSP ? Et quelle est son importance dans le cadre de cette perspective d'intégration su citée ?	ClaSP ?????????? on n'a eu connaissance du projet que maintenant

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

- Christian de Perthuis – Stéphane Hallegatte – Franck Lecocq, 2010, Economie de l'adaptation au changement climatique, Conseil économique pour le développement durable, 90pp.
- Jessica Faleiro, 2009, Linking DRR and CCA, Research & Policy officer – DRR Tearfund UK, 18pp.
- Mitchell – Ibrahim, 2010, Climate smart disaster risk management, 44pp.
- Paul Venton - Sarah La Trobe, 2008, Linking DRR and CCA, Tearfund, 19pp.
- Sarah La Trobe - Jessica Faleiro, 2007, Pourquoi plaider pour la réduction des risques de catastrophes, 16pp.
- Tom Mitchell - Maarten van Aalst – Paula Silva Villanueva, 2010, Assessing Progress on Integrating Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation in Development Processes, 31pp.

2. RAPPORTS ET ARTICLES

- Adaptation knowledge platform, 2010, Linkages between DRR and CCA, 5pp.
- An environment & energy group, 2008, L'adaptation aux changements climatiques : le nouveau défi pour le développement dans le monde en développement, PNUD, 41pp.
- BNGRC, 2007, Stratégies Nationales de la Gestion des Risques de Catastrophes, 102pp.
- CARE, 2010, Analyse de la vulnérabilité et de la capacité d'adaptation au changement climatique, 52pp.
- Commission des communautés européennes - Communication de la commission au conseil et au parlement européen, 2009, Stratégie de l'UE pour le soutien à la réduction des risques de catastrophes dans les pays en développement, 14pp.
- Direction Générale de la Météorologie – Climate Systems Analysis Group, 2008, Le changement climatique à Madagascar, 30pp.
- Direction Générale de la Météorologie - WWF, 2009, Le climat et le changement climatique à Madagascar, 7pp.
- ICSU Regional Office for Africa, 2008, Global Environmental Change (including Climate Change Adaptation) in sub-Saharan Africa, 26pp.
- Institute of Development Studies, Climate change, 4pp.

- International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, 2007, Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, 8pp.
- International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies, 2009, Un cadre pour la sécurité et la résilience des communautés, 6pp.
- IPU- UNISDR, 2010, Réduction des risques de catastrophes un instrument pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement – Trousse à outils de plaidoyer pour les parlementaires, 54pp.
- MEPN-PNUD, 2008, Programme d'action national d'adaptation au changement climatique - Bénin, 81pp.
- Ministère de l'environnement, des eaux et forêts, 2004, Charte de l'environnement et ses modifications, 65pp.
- Ministère de l'environnement et des forêts-BM-GEF, 2006, PANA, 56pp.
- Ministère de l'environnement et des forêts, Politique nationale de lutte contre le changement climatique, 10pp.
- Ministry of Mines, Natural Resources and Environment - Environmental Affairs Department, 2006, Malawi's NAPA, 58pp.
- Nations-Unies, 1992, Conventions Cadre des Nations-Unies sur le Changement Climatique, 25pp.
- Nations-Unies, 1998, Protocole de Kyoto à la CCNUCC, 22pp.
- Nations-Unies, 2005, Rapport de la Conférence mondiale sur la prévention de catastrophes, 45pp.
- Oxfam Solidarité, La réduction des risques de catastrophes, 23pp.
- Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes, 2009, Créer des liens pour des lendemains plus sûrs, 60pp.
- PNUD, 2004, La réduction des risques de catastrophes : un défi pour le développement, 13pp.
- PNUD – FNUAP – UNICEF – WFP, 2010, Les changements climatiques et leurs conséquences sur le développement, 11pp.
- ProAct network, 2008, Climate Change Adaptation and Disaster Risk Reduction, 5pp.
- Rapport de la réunion des partenaires DIPECHO et ECHO sécurité alimentaire : RRC dans les régions Sud-Est de l'Afrique et Sud-Ouest de l'Océan Indien, 2010, 10pp.

- Union africaine – NEPAD, 2004, Réduire les risques de catastrophe pour assurer le développement durable en Afrique : La stratégie régionale africaine pour la RRC, 22pp.
- WWF - Norad, 2011, Témoignages de Madagascar : changement climatique et mode de vie ruraux, 36pp.

PERTINENCE DE L'INTEGRATION DE LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES DANS LE CADRE DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Année universitaire : 2011

*Diplôme d'étude supérieures spécialisées Multidisciplinaire en
gestion des Risques et des Catastrophes - DMGRC*

Auteur : RANDRIANARISAONA Fenitriaina

Adresse : Lot II F 14 Ambondrona

Téléphone : 034 15 93731 / 033 11 58374

Courriel : fen_itch@yahoo.fr

RESUME

Le changement climatique est un processus en cours et inévitable. C'est à l'homme de s'y adapter. Il entraîne des effets néfastes sur l'homme, ses moyens de subsistances et son environnement. C'est dans ce sens que les concepts de Réduction des Risques de Catastrophes et Adaptation au Changement Climatique ont été mis sur pieds pour réduire la vulnérabilité des populations.

Deux concepts à part entière au début, l'intégration de la Réduction des risques de catastrophes à l'Adaptation au changement est maintenant de mise et c'est le protocole de Kyoto dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique qui en est le principal promoteur au niveau mondial.

A Madagascar, le PANA est ainsi devenu le programme de mise en œuvre des conventions internationales sur le changement climatique. Il a été constaté que cette perspective d'intégration n'est pas mise en valeur dans ce programme, d'où les actions d'intégration menées par les acteurs de RRC pour l'effectivité de cette intégration. Outre que le PANA, ni la SNGRC, ni la PNLCC ne vont dans le sens de cette intégration RRC/ACC.

De ces faits, l'intégration de la RRC à l'ACC, à Madagascar, est loin d'être effective. Certains acteurs RRC, à l'exemple des partenaires DIPECHO, oeuvrent déjà dans cette perspective d'intégration par le biais des playdoyers. Mais jusqu'ici, RRC et ACC constituent deux entités à part entière.

Mots-clés : changement climatique, adaptation, réduction, risques, intégration, vulnérabilité, développement durable